

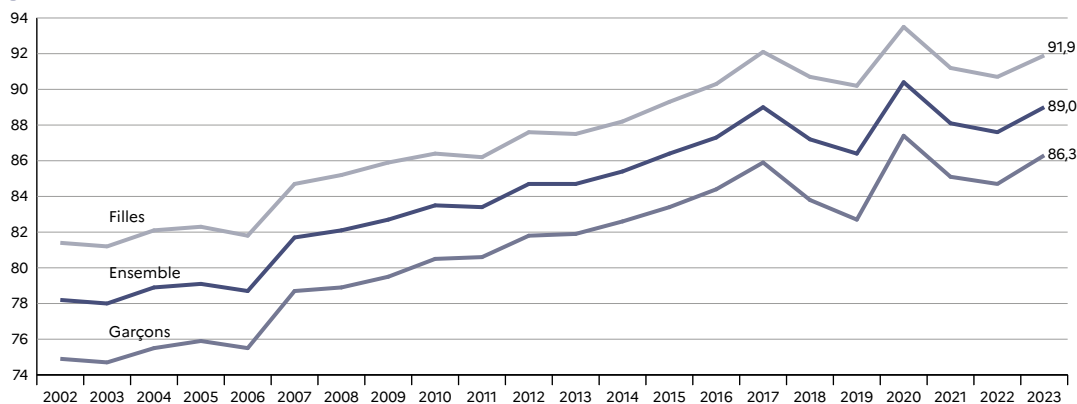
À la session 2023, 757 600 candidats de France ont obtenu le **diplôme national du brevet (DNB)** portant le **taux de réussite** à 89,0%, soit une hausse de 1,4 point par rapport à la session 2022 (1) (2). Le taux de réussite retrouve son niveau de 2017, avant l'introduction de nouvelles modalités d'examen en 2018 et la crise sanitaire.

Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries : la série générale, largement majoritaire, à laquelle se présentent essentiellement les élèves scolarisés en classes de troisième générale au collège, et la série professionnelle, plus minoritaire, à laquelle se présentent principalement les élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles et de l'enseignement agricole. Les candidats à la série générale obtiennent leur diplôme dans 90,2% des cas, et ceux de la série professionnelle dans 78,1% des cas.

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Les admis à la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle, puisque 9 lauréats sur 10 ont 15 ans lors de l'année du DNB, alors que cette proportion est de 6 sur 10 dans la série professionnelle (3).

Les enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux cet examen que les autres candidats. À l'inverse, les enfants d'ouvriers ou d'inactifs comptent parmi ceux ayant les taux de réussite les plus faibles (4). Ainsi, pour l'ensemble des candidats au DNB, le taux de réussite des enfants de professeurs est supérieur de 22,1 points à celui des enfants d'inactifs.

1 Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, en %



► Champ : France (hors Mayotte avant 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Âge atteint au cours de l'année – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 24.10.

2 Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, session 2023

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Garçons	333 749	87,7	39 702	75,9	373 451	86,3
Filles	357 943	92,7	26 168	81,6	384 111	91,9
Ensemble	691 692	90,2	65 870	78,1	757 562	89,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

3 Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2023

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
14 ans ou moins	22 476	98,9	104	89,7	22 580	98,8
15 ans	635 319	91,6	43 464	81,3	678 783	90,9
16 ans	32 449	68,1	20 642	74,1	53 091	70,4
17 ans ou plus	1 448	59,5	1 660	55,6	3 108	57,3
Ensemble	691 692	90,2	65 870	78,1	757 562	89,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

4 Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2023

	Série générale		Série professionnelle		Total	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	6 684	96,0	1 279	91,4	7 963	95,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	46 200	92,9	4 619	84,6	50 819	92,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	156 028	98,0	3 887	88,9	159 915	97,8
<i>dont professeurs et assimilés</i>	22 020	99,1	285	90,8	22 305	99,0
Professions intermédiaires	120 802	94,9	7 887	84,5	128 689	94,2
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	18 486	98,2	422	87,6	18 908	97,9
Employés	183 228	90,2	17 463	81,4	200 691	89,4
Ouvriers	62 094	85,3	11 756	78,9	73 850	84,2
Retraités	4 067	86,7	472	72,7	4 539	85,0
Inactifs	87 379	78,3	14 027	69,6	101 406	76,9
Indéterminé	25 210	80,6	4 480	67,1	29 690	78,2
Ensemble	691 692	90,2	65 870	78,1	757 562	89,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

Le **taux de réussite** au baccalauréat 2023 est de 90,7% avec 743 900 candidats et 674 900 bacheliers : 95,5% au **baccalauréat général**, 89,5% au **baccalauréat technologique** et 82,6% au **baccalauréat professionnel** (1)(2). L'effectif de bacheliers augmente de 8 100.

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons, avec un écart nettement plus important en professionnel (3). Les candidats se présentent essentiellement sous statut scolaire ou via l'apprentissage. Ceux qui se présentent sous statut individuel obtiennent des résultats moins élevés (4).

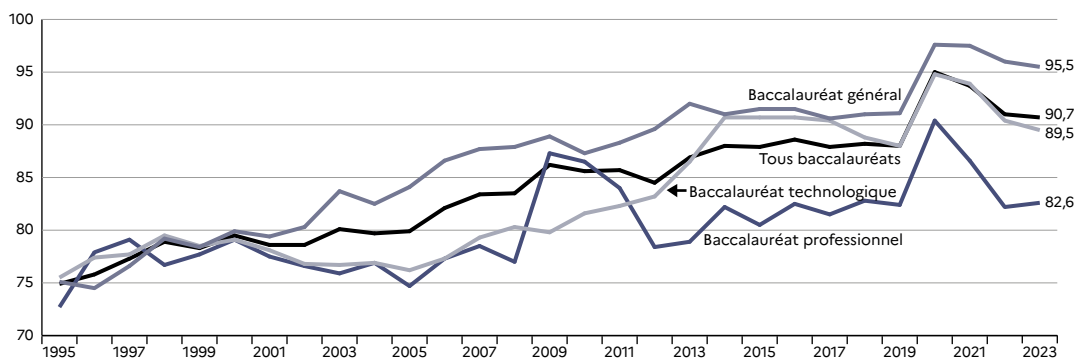
Entre 1995 et 2019, le taux de réussite toutes voies confondues a progressé de 13,2 points. Il a augmenté régulièrement dans la voie générale jusqu'en 2013. À partir de 2005, il a progressé de manière irrégulière dans les voies technologique et professionnelle, le taux de réussite en voie technologique s'éloignant de celui de la voie professionnelle pour se rapprocher de celui de

la voie générale en 2014. Ce taux s'est stabilisé ensuite autour de 88,0% toutes voies confondues jusqu'en 2019. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les taux de réussite de 2020 et 2021 sont supérieurs de 6 à 7 points par rapport à ceux des sessions antérieures. Dès 2022, ils retrouvent des niveaux proches de ceux qui prévalaient avant la crise sanitaire.

En 2023, le taux de réussite diminue très légèrement. La baisse est plus importante dans la voie technologique et plus faible dans la voie générale. Dans la voie professionnelle, le taux de réussite au baccalauréat progresse.

À la session 2023, pour 100 bacheliers, 55 sont diplômés de la voie générale, 20 de la voie technologique et 25 de la voie professionnelle, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995. La voie professionnelle a progressé principalement sous l'effet de la mise en place dans cette voie du baccalauréat en trois ans.

1 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2024, DEPP

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.07 ; 23.09 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Série chronologique en ligne : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

2 Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023		
								Filles	Garçons	Ensemble
S	139 031	136 214	136 877	145 839	166 824	199 253				
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	100 360	130 389				
L	71 460	59 642	49 434	45 692	49 870	54 516				
Baccalauréat général	287 046	271 155	272 512	279 751	317 054	384 158	363 893	208 346	163 484	371 830
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022						
STI2D/STI hors AA	35 249	35 477	32 773	27 831	26 763	33 252	25 352	2 245	23 581	25 826
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	7 587	8 723	6 263	3 489	2 557	6 046
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	4 615	5 272	4 709	2 295	2 509	4 804
STMG (ex-STT STG)	78 896	82 221	73 565	68 043	60 124	73 621	69 483	38 924	32 378	71 302
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	20 608	22 967	19 997	16 828	2 928	19 756
STD2A/STI-AA	1 115	1 463	1 794	2 197	2 817	3 525	3 570	3 008	721	3 729
S2TMD (ex-TMD)	299	370	273	311	303	335	342	212	147	359
STHR (ex-Hôtellerie)	2 284	2 623	2 201	2 578	2 327	2 277	2 181	1 095	948	2 043
Baccalauréat technologique	138 267	152 778	140 828	133 431	125 144	149 972	131 897	68 096	65 769	133 865
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	80 650	87 019	79 372	12 863	66 434	79 297
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	95 996	101 822	91 678	57 550	32 399	89 949
Baccalauréat professionnel	67 096	92 617	93 268	118 586	176 646	188 841	171 050	70 413	98 833	169 246
Ensemble	492 409	516 550	506 608	531 768	618 844	722 971	666 840	346 855	328 086	674 941

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A. Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D) et en « STI-AA » (en regard de STD2A).

Les effectifs de la série STI figurent donc deux fois.

3 Évolution des taux de réussite au baccalauréat, en %

Séries	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023		
								Filles	Garçons	Ensemble
S	78,5	80,7	84,8	88,7	91,9	97,9				
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	91,2	97,6				
L	71,3	80,2	81,9	85,1	90,6	96,3				
Baccalauréat général	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	97,6	96,0	96,1	94,8	95,5
STI (1)	67,2	75,8	76,4	80,0						
STI2D/STI hors AA	67,0	75,4	75,7	79,3	91,7	96,0	90,6	91,7	91,3	91,3
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	93,9	95,8	90,4	91,5	88,2	90,1
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	86,9	98,7	97,3	96,8	97,4	97,1
STMG (ex-STT STG)	80,5	80,5	75,1	83,8	89,5	93,1	89,3	89,4	85,3	87,5
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	91,8	96,3	90,8	91,0	87,7	90,5
STD2A/STI-AA	76,4	87,0	89,8	90,7	97,2	99,1	96,6	97,6	96,0	97,3
S2TMD (ex-TMD)	92,3	85,1	89,8	94,5	97,1	99,4	98,0	98,1	97,4	97,8
STHR (ex-Hôtellerie)	81,5	89,0	86,8	89,8	90,8	97,9	96,8	95,7	95,1	95,4
Baccalauréat technologique	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	94,8	90,4	90,7	88,3	89,5
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	78,9	90,1	81,3	85,3	81,4	82,0
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	81,9	90,7	83,1	85,2	79,7	83,1
Baccalauréat professionnel	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	90,4	82,2	85,2	80,9	82,6
Ensemble	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	92,6	88,8	90,7

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de la session 2015, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A.

4 Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon le statut des candidats, en %

Statut	1997	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023	Présents 2023
Scolaire	78,5	80,9	81,4	86,6	88,9	95,6	91,6	91,7	700 307
Enseignement à distance	43,8	38,3	44,0	49,8	52,5	81,3	77,4	71,2	3 357
Apprentissage	80,0	81,4	79,6	86,6	81,9	91,1	83,0	83,7	29 201
Formation continue	72,0	74,0	70,3	82,6	83,6	91,9	87,5	86,8	1 604
Individuel	50,4	51,1	44,2	49,8	49,8	64,9	63,5	50,0	9 405
Ensemble	77,3	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	90,7	743 874

RERS 2024, DEPP

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

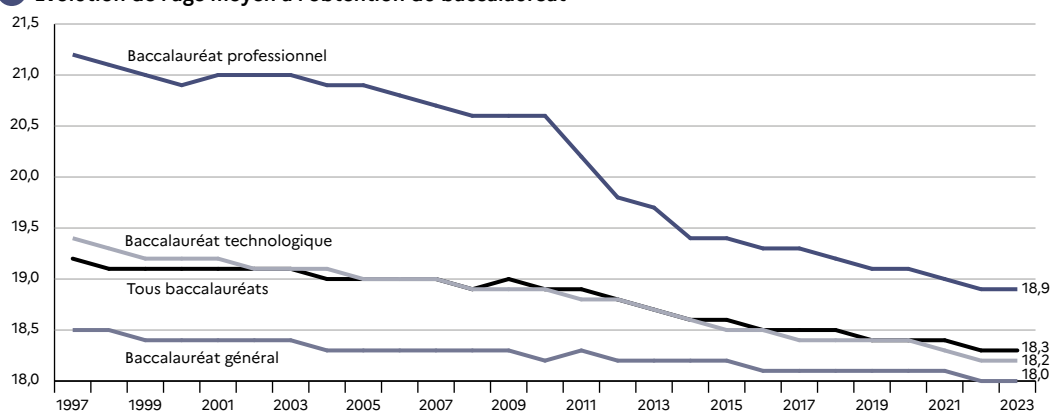
Le **taux de réussite** au baccalauréat 2023 est de 90,7% (674 900 admis pour 743 900 candidats). Il diminue de 0,3 point par rapport à la session 2022 (2). Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons. Si l'écart entre filles et garçons diminue globalement par rapport à 2022 du fait de la voie professionnelle, il demeure néanmoins le plus important dans cette dernière voie. L'écart entre filles et garçons est stable dans les voies générale et technologique entre 2022 et 2023.

La baisse des redoublements, constatée à tous les niveaux de formation, se traduit par le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues (1). Ce rajeunissement est amplifié dans la voie professionnelle avec la généralisation du cursus en

trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies. En 2023, l'âge moyen au baccalauréat est stable. Dans les voies générale et technologique, à partir de 17 ans, plus les candidats sont âgés, moins le taux de réussite est élevé (3). À l'inverse, dans la voie professionnelle, les candidats de 25 ans ou plus obtiennent plus souvent leur diplôme que ceux de 18 ans.

Au sein de chaque voie, le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants est parmi les plus élevés, avec celui des enfants de professeurs, instituteurs et assimilés (4). Ces enfants ont un taux de réussite supérieur de 16,8 points à celui des enfants dont les parents sont sans activité professionnelle (hors retraités), et supérieur de 10,1 points à celui des enfants d'ouvriers.

1 Évolution de l'âge moyen à l'obtention du baccalauréat



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2024, DEPP

Précisions

Âge atteint au cours de l'année – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.07 ; 23.09 (baccalauréat, résultats définitifs).

- Série chronologique en ligne : la réussite au baccalauréat par série selon le sexe ou par origine sociale.

2 Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2022	2023
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	92,7	98,1	96,5	96,1
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	89,9	96,9	95,3	94,8
Ensemble bac général	65,9	67,8	75,4	75,1	79,9	84,1	87,3	91,5	97,6	96,0	95,5
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	91,9	96,0	91,6	90,7
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	89,5	93,6	89,3	88,3
Ensemble bac technologique	59,2	65,4	68,4	75,5	79,1	76,2	81,6	90,7	94,8	90,4	89,5
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	83,7	92,9	85,6	85,2
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	78,0	88,6	79,9	80,9
Ensemble bac professionnel			74,3	72,7	79,1	74,7	86,5	80,5	90,4	82,2	82,6
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	90,1	96,5	93,0	92,6
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	85,6	93,5	88,8	88,8
Ensemble tous baccalauréats	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	85,6	87,9	95,0	91,0	90,7

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2024, DEPP

3 Réussite au baccalauréat selon l'âge, session 2023

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	624	98,0	27	96,4	6	100,0	657	97,9
17 ans	18 773	98,6	1 716	94,3	588	90,2	21 077	98,0
18 ans	324 889	97,2	105 815	92,8	99 284	86,1	529 988	94,0
19 ans	24 225	83,0	22 841	81,1	44 799	78,5	91 865	80,3
20 ans	2 446	63,2	2 732	67,6	13 415	75,9	18 593	72,7
21 ans	457	52,1	443	57,5	4 726	75,0	5 626	70,7
22 ans	146	37,7	112	43,8	1 906	76,7	2 164	69,2
23 ans	88	36,1	60	46,2	949	80,2	1 097	70,5
24 ans	49	35,5	34	48,6	634	83,4	717	74,1
25-29 ans	58	18,1	36	30,0	1 334	86,8	1 428	72,2
30 ans ou plus	75	19,1	49	32,7	1 605	89,6	1 729	74,1
Ensemble	371 830	95,5	133 865	89,5	169 246	82,6	674 941	90,7

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

4 Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale, session 2023

	Baccalauréat général		Baccalauréat technologique		Baccalauréat professionnel		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	4 282	98,0	1 235	95,7	1 405	91,5	6 922	96,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	29 654	96,0	10 384	91,3	10 210	86,1	50 248	92,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	125 220	98,0	20 783	93,9	11 819	89,9	157 822	96,8
<i>dont professeurs et assimilés</i>	20 018	98,5	2 341	94,3	1 084	92,3	23 443	97,7
Professions intermédiaires	62 814	96,7	20 987	92,3	18 624	86,6	102 425	93,8
<i>dont instituteurs et assimilés</i>	8 182	97,7	1 397	94,5	954	90,5	10 533	96,6
Employés	73 324	95,0	32 653	89,6	35 722	83,8	141 699	90,7
Ouvriers	35 609	93,4	20 449	87,5	27 438	81,2	83 496	87,6
Retraités	4 326	93,7	1 624	87,4	2 037	81,5	7 987	89,0
Autres personnes sans activité professionnelle	24 894	87,7	14 592	82,0	23 641	74,2	63 127	80,9
Indéterminé	11 707	88,7	11 158	88,6	38 350	83,3	61 215	85,2
Ensemble	371 830	95,5	133 865	89,5	169 246	82,6	674 941	90,7

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

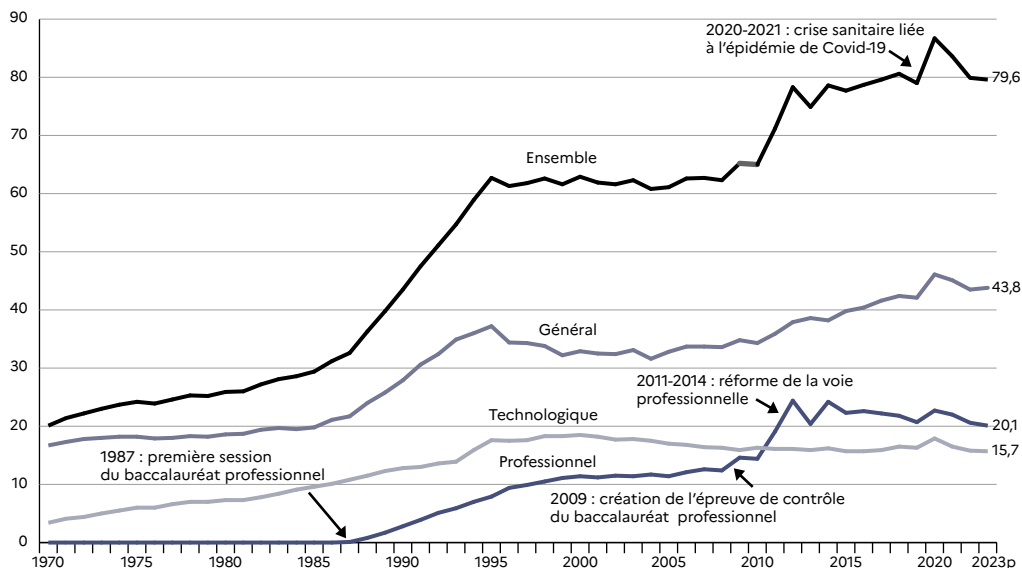
À la session 2023, pour la France (hors Mayotte), 79,6% d'une génération est titulaire du diplôme du baccalauréat : 43,8% en général, 15,7% en technologique et 20,1% en professionnel (1).

Depuis 1970, la **proportion de bacheliers dans une génération** a gagné 60 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance de la voie générale et de l'important essor de la voie professionnelle depuis sa première session en 1987. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62%. Elle augmente de 16 points entre 2008 et 2012 avec la réforme de la voie professionnelle. Après une phase de transition, elle reprend une progression plus lente,

essentiellement grâce à la poursuite de la progression de la voie générale. En 2020 et 2021, avec les aménagements réglementaires mis en place dans le contexte de la crise sanitaire et la première session de la nouvelle mouture du baccalauréat général, la proportion de bacheliers dans une génération augmente fortement. Dès 2022, la proportion de bacheliers dans une génération retrouve son niveau d'avant crise.

L'écart entre filles et garçons est de 9 points en faveur des filles (2). La proportion de bachelières dans une génération dépasse de 13 points celle des garçons dans la voie générale, tandis qu'elle est inférieure de 6 points dans la voie professionnelle. Dans la voie technologique, l'écart en faveur des filles est de 2 points.

1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie, en %



► Champ : France hors DROM jusqu'en 2000, France hors Mayotte depuis 2001.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Données démographiques – La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France hors Mayotte. La population connue en mars 2024 utilisée ici permet le calcul des proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2022 et 2023, et définitives pour les sessions antérieures.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.07 ; 23.09 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Série chronologique en ligne : la proportion de bacheliers dans une génération.

Source

DEPP, Systèmes d'information Ocean, Cyclades.
Ministère chargé de l'agriculture.
Insee, Estimations démographiques. Traitement DEPP.

2 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe, en %

	France hors DROM				France hors Mayotte							
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2010	2015	2020	2021	2022p	2023p
Filles	n.d.	n.d.	39,1	39,1	38,9	39,2	40,0	46,3	53,9	52,5	50,8	50,6
Garçons	n.d.	n.d.	27,1	26,5	26,3	26,5	29,0	33,6	38,7	38,1	36,8	37,3
Ensemble bac général	18,6	27,9	33,0	32,6	32,5	32,8	34,3	39,8	46,1	45,1	43,5	43,8
Filles	n.d.	n.d.	20,0	19,7	19,6	18,0	17,4	16,1	17,8	16,8	16,4	16,5
Garçons	n.d.	n.d.	17,2	16,9	16,8	16,0	15,2	15,2	18,0	16,2	15,2	15,0
Ensemble bac technologique	7,3	12,8	18,5	18,2	18,2	17,0	16,3	15,7	17,9	16,5	15,8	15,7
Filles		n.d.	9,9	9,7	9,8	9,7	12,7	20,8	20,0	19,2	17,9	17,3
Garçons		n.d.	12,9	12,7	12,7	13,0	16,0	23,7	25,3	24,6	23,2	22,8
Ensemble bac professionnel		2,8	11,4	11,2	11,2	11,4	14,4	22,3	22,7	22,0	20,6	20,1
Filles	n.d.	n.d.	69,0	68,4	68,3	67,0	70,0	83,2	91,6	88,5	85,0	84,3
Garçons	n.d.	n.d.	57,2	56,0	55,8	55,6	60,2	72,6	81,9	78,9	75,1	75,2
Ensemble tous baccalauréats	25,9	43,5	62,9	62,0	61,9	61,1	65,0	77,7	86,7	83,6	79,9	79,6

► France hors DROM jusqu'en 2000, France hors Mayotte depuis 2001.

RERS 2024, DEPP

Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat qui repose presque uniquement sur le statut scolaire, et surtout sur les voies générale et technologique, très peu via l'apprentissage. En 2022, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième varie de 40,8% en Guyane à 77,1% à Versailles (1). Dans les académies de Besançon, Dijon, Poitiers, Strasbourg et Nantes l'apprentissage pèse davantage.

Les académies de Paris, Versailles et Créteil se détachent avec les espérances d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième les plus fortes. La voie générale et technologique y est largement prépondérante et la voie professionnelle pèse peu, sauf dans l'académie de Créteil où elle est un peu plus développée. La voie

professionnelle pèse davantage dans l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième des académies de Nancy-Metz, Clermont-Ferrand, Nantes et Rennes.

Entre 2021 et 2022, l'ensemble des régions académiques connaissent une baisse de leur espérance d'obtenir le baccalauréat, à la suite de la fin des périodes marquées par l'épidémie de Covid (2).

Cette baisse est particulièrement marquée en Corse, dans les Hauts-de-France et en Bretagne. Sous statut scolaire, entre 2022 et 2023, l'espérance repart à la hausse mais sans rattraper son niveau de 2021, particulièrement en Corse et dans les Hauts-de-France.

Précisions

Changement de méthode – Depuis la rentrée scolaire 2020, l'immatriculation des élèves via leur identifiant national (INE) dans les différentes sources permet de retracer leur parcours scolaire d'une année scolaire à l'autre. La méthodologie du calcul des taux de redoublement, de passage et de sortie a été révisée, et les chiffres des années 2021 à 2022 sont présentés selon cette nouvelle méthode, qui met dorénavant en regard les situations individuelles des élèves sur deux rentrées successives. Auparavant, la formation d'une rentrée scolaire était comparée à celle en fin d'année scolaire précédente à un niveau agrégé, en comparant des stocks d'élèves, sans identifier le parcours de chaque élève pris individuellement.

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième donne une mesure de la probabilité qu'aurait un

jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Cet indicateur est décliné selon l'académie d'origine des élèves.

Pour une année scolaire donnée, le calcul combine tous les parcours les plus représentatifs de sixième en terminale jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre tous les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 24.07 ; 23.09 (baccalauréat, résultats définitifs).

Source

DEPP, Systèmes d'information Ocean, Cyclades, Scolarité, SIFA.
Ministère chargé de l'agriculture.

1 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par académie et région académique selon le statut et la voie, en %

Académies et régions académiques	2022					2023 (1)		
	Scolaire			Apprentissage	Tous statuts	Scolaire		
	Générale et technologique	Professionnelle	Toutes voies	Professionnelle	Toutes voies	Générale et technologique	Professionnelle	Toutes voies
Clermont-Ferrand	49,0	17,1	66,2	1,4	67,6	48,0	18,4	66,4
Grenoble	53,6	13,8	67,4	1,6	69,0	53,3	14,9	68,2
Lyon	54,0	13,1	67,1	1,3	68,4	54,1	13,9	68,0
Auvergne-Rhône-Alpes	53,1	14,0	67,1	1,4	68,5	52,8	15,0	67,8
Besançon	50,4	15,6	66,0	2,0	68,0	50,3	17,1	67,4
Dijon	49,6	15,5	65,0	2,2	67,3	49,1	16,1	65,2
Bourgogne-Franche-Comté	49,9	15,5	65,5	2,1	67,5	49,6	16,5	66,1
Bretagne (Rennes)	53,1	16,8	70,0	1,3	71,3	52,8	17,9	70,7
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	50,9	15,6	66,5	2,1	68,6	50,3	16,6	67,0
Corse	55,1	14,0	69,1	0,5	69,6	59,1	14,9	74,0
Nancy-Metz	51,6	17,2	68,8	1,2	70,0	51,8	18,6	70,3
Reims	49,3	15,7	65,0	1,3	66,3	49,2	17,6	66,8
Strasbourg	53,1	12,7	65,7	2,2	67,9	52,5	14,8	67,3
Grand Est	51,5	15,3	66,8	1,6	68,4	51,4	17,0	68,4
Amiens	49,7	15,6	65,2	1,2	66,4	49,8	17,2	67,0
Lille	50,5	15,9	66,4	0,6	66,9	51,1	18,3	69,4
Hauts-de-France	50,2	15,8	66,0	0,7	66,7	50,7	18,0	68,6
Créteil	58,1	15,5	73,6	0,5	74,1	58,0	16,6	74,6
Paris	65,1	9,3	74,4	0,1	74,6	65,9	9,8	75,8
Versailles	64,1	12,5	76,5	0,6	77,1	63,7	13,1	76,8
Île-de-France	61,9	13,2	75,1	0,5	75,6	61,9	13,9	75,8
Normandie	50,2	14,8	65,0	2,0	67,1	50,4	16,2	66,6
Bordeaux	52,7	14,9	67,7	1,1	68,7	51,7	16,7	68,4
Limoges	52,3	14,2	66,5	1,4	67,9	50,7	16,1	66,7
Poitiers	49,8	13,9	63,7	2,3	66,0	49,9	15,8	65,7
Nouvelle-Aquitaine	51,8	14,5	66,3	1,4	67,8	51,1	16,3	67,4
Montpellier	51,3	14,7	66,0	0,4	66,4	51,2	15,6	66,7
Toulouse	54,5	15,6	70,1	0,7	70,7	54,4	18,1	72,5
Occitanie	53,0	15,1	68,1	0,5	68,6	52,8	16,8	69,6
Pays de la Loire (Nantes)	50,7	14,9	65,6	3,0	68,6	50,5	16,4	66,9
Aix-Marseille	53,5	13,3	66,8	0,5	67,4	54,0	14,1	68,1
Nice	53,9	13,1	67,1	0,6	67,7	53,1	14,1	67,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	53,7	13,2	67,0	0,6	67,5	53,7	14,1	67,8
Guadeloupe	48,2	13,8	62,0	0,1	62,1	52,4	20,1	72,5
Guyane	30,4	10,5	40,8	0,0	40,8	29,9	14,9	44,8
Martinique	50,8	15,4	66,2	0,2	66,3	53,5	20,2	73,7
Mayotte	42,4	14,1	56,6	0,0	56,6	45,2	14,3	59,5
La Réunion	46,9	15,2	62,2	0,0	62,2	48,3	19,5	67,8

► Champ : France, Public + Privé, hors et sous contrat.

1. Les données 2023 sur l'apprentissage ne sont pas disponibles au moment où le RERS 2024 est finalisé.

RERS 2024, DEPP

Lecture : 68,4 % des élèves de sixième à Lyon en 2022 obtiendraient leur baccalauréat s'ils connaissaient tout au long de leur parcours les conditions scolaires que connaissent les jeunes en 2022.

2 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième par région académique, en %

Régions académiques	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2021(1)	2022
Auvergne-Rhône-Alpes	75,7	76,0	75,3	74,8	77,3	75,4	72,3	68,5
Bourgogne-Franche-Comté	72,6	72,7	71,9	71,6	73,3	70,3	69,5	67,5
Bretagne (Rennes)	80,8	78,8	77,9	76,3	78,4	77,8	75,6	71,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	74,9	73,4	73,4	73,8	76,1	72,9	70,9	68,6
Corse	78,4	76,4	75,3	72,0	78,5	76,3	74,5	69,6
Grand Est	74,7	74,2	74,5	74,2	77,7	74,4	71,6	68,4
Hauts-de-France	71,7	72,1	71,7	71,5	76,2	72,9	70,7	66,7
Île-de-France	81,6	81,0	81,6	81,5	87,2	83,4	78,6	75,6
Normandie	73,8	72,5	72,5	72,7	76,0	72,9	71,0	67,1
Nouvelle-Aquitaine	74,7	74,9	73,9	73,4	76,8	75,6	71,0	67,8
Occitanie	75,0	74,6	74,3	75,3	76,2	75,0	70,8	68,6
Pays de la Loire (Nantes)	74,0	72,2	72,3	73,2	76,1	72,1	72,0	68,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	72,4	72,7	72,9	72,4	76,9	74,1	71,2	67,5
Guadeloupe	75,0	73,1	76,0	78,9	84,1	79,0	73,0	62,1
Guyane	53,7	58,3	55,6	56,3	63,8	59,1	50,3	40,8
Martinique	78,8	74,0	72,5	77,7	84,4	78,8	73,7	66,3
Mayotte	63,4	61,3	60,2	54,1	72,0	68,9	62,3	56,6
La Réunion	67,0	65,5	68,4	66,9	74,0	70,9	68,8	62,2

► Champ : France, Public + Privé, hors et sous contrat.

1. Rupture de série : à partir de 2021, la méthodologie a été révisée (cf. « Précisions »).

RERS 2024, DEPP

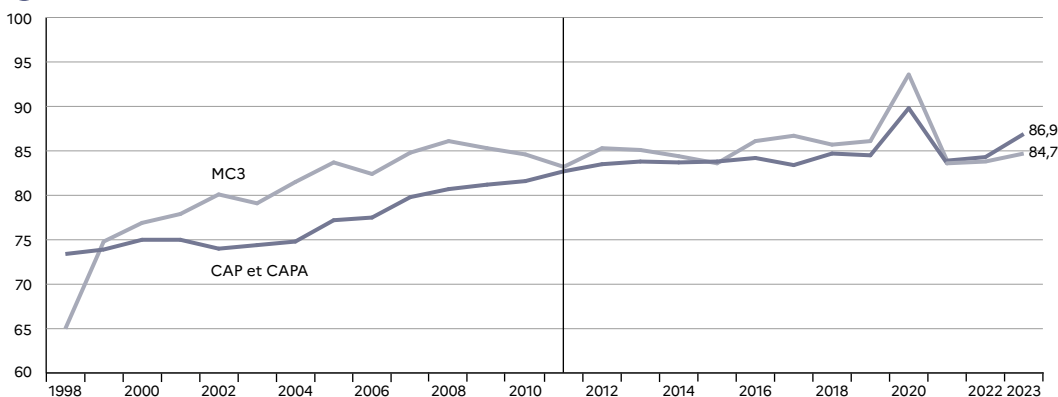
À la session 2023, 497 400 diplômes technologiques et professionnels sont délivrés, dont deux tiers au niveau 4 et un tiers au niveau 3 (2). Pour le niveau 3, 95,5% sont des certificats d'aptitude professionnelle (CAP, y compris CAP agricole), les autres sont des mentions complémentaires de niveau 3 (MC3). Au niveau 4, 52,2% de ces diplômes sont des **baccalauréats professionnels** et 41,3% des **baccalauréats technologiques**.

Entre les sessions 2022 et 2023, les **taux de réussite** aux examens professionnels de niveau 3 augmentent. Cette tendance est plus marquée pour la mention complémentaire (+ 2,6 points) que pour le CAP (+0,9 point) (1)(3). Sur la même période, les taux de réussite aux examens professionnels de niveau 4 sont légèrement en hausse, à l'exception du baccalauréat technologique qui baisse de 0,9 point. Les taux de réussite augmentent de 0,4 point pour le baccalauréat

professionnel, de 0,3 point pour la mention complémentaire et de 2,4 points pour le brevet professionnel.

Les candidats au baccalauréat professionnel ou technologique se présentent en large majorité sous le statut scolaire. À l'examen des mentions complémentaires de niveau 4 (MC4), les apprentis et les scolaires sont présents dans des proportions similaires. Pour le CAP, le brevet professionnel et les mentions complémentaires de niveau 3 (MC3), les apprentis sont majoritaires parmi les candidats. En MC3, les candidats sous statut scolaire ont des résultats plus élevés que les apprentis (+4,4 points). En revanche, au CAP, à la mention complémentaire de niveau 4 et au baccalauréat professionnel, l'écart de réussite est en faveur des apprentis (respectivement +2,3 points, +6,2 points et +1,0 point comparé aux scolaires).

1 Évolution des taux de réussite aux examens de niveau 3, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011) (1).

1. Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasiment identiques.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Candidats aux diplômes délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale, ainsi que par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Attestation intermédiaire professionnelle (AIP), nomenclature nationale des niveaux – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Notes d'Information : 19.29; 18.11.

Source

- DEPP et SIES-MESR, Systèmes d'information Ocean et Cyclades et enquête n° 4.
- DGER-MASA, Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Évolution du nombre de diplômes par niveau

Session	Niveau 3				Niveau 4						Ensemble
	CAP (1)	BEP/AIP (2)	MC3	Total	BP	BT (1), BMA	Bac techno (1)	Bac pro (1)	MC4	Total	
1995	270 721	206 453	11 531	488 705	13 133	18 152	138 267	67 096		236 648	725 353
2000	221 241	232 879	10 882	465 002	16 060	10 156	152 778	92 617	643	272 254	737 256
2005	150 898	212 523	8 229	371 650	18 798	7 124	140 828	93 268	1 496	261 514	633 164
2007	143 000	204 921	9 003	356 924	19 037	3 512	137 605	104 975	1 537	266 666	623 590
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446	2 146	135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594	2 117	131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472	156 063	1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121	190 899	1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	9 606	355 208	18 972	832	124 853	159 241	2 173	306 071	661 279
2014	191 203	148 014	8 465	347 682	18 489	975	129 210	190 773	2 157	341 604	689 286
2015	188 386	143 869	8 815	341 070	17 672	992	125 144	176 646	1 991	322 445	663 515
2016	183 618	147 372	8 729	339 719	16 988	1 202	126 578	179 841	2 059	326 668	666 387
2017	190 371	146 791	8 559	345 721	16 713	1 186	128 488	177 570	2 179	326 136	671 857
2018	184 510	146 621	8 575	339 706	16 147	1 080	138 570	179 262	2 136	337 195	676 901
2019	173 552	145 848	8 120	327 520	15 057	1 066	138 284	173 675	2 372	330 454	657 974
2020	185 165	152 501	9 119	346 785	16 916	1 151	149 972	188 841	2 968	359 848	706 633
2021	161 399	140 836	8 640	310 875	14 599	1 061	136 296	181 020	2 799	335 775	646 650
2022	170 679		8 534	179 213	16 325	1 049	131 897	171 050	2 836	323 157	502 370
2023	165 246		7 815	173 061	17 221	976	133 865	169 246	3 028	324 336	497 397

► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série.
2. Les chiffres portent sur les AIP à partir de 2021.

RERS 2024, DEPP

3 Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2023 (1)

	Niveau 3		Niveau 4				
	CAP (2)	MC3	BP	BT, BMA (n.d.)	Bac techno	Bac pro	MC4
Formation sous statut scolaire							
Admis	44 802	1 412		75,4	132 485	142 265	1 221
Taux de réussite	84,6	90,7		85,6	90,4	82,7	84,1
Formation sous statut apprenti							
Admis	78 013	6 029	15 237	196		24 452	1 594
Taux de réussite	86,9	86,3	78,4	91,2		83,7	90,3
Enseignement à distance							
Admis	2 344	€	61		419	182	
Taux de réussite	74,7	66,7	56,5		67,6	60,5	
Formation continue							
Admis	17 599	253	1 168	€		1 392	192
Taux de réussite	90,4	87,5	85,3	100,0		86,8	94,1
Autres (candidats libres, etc.)							
Admis	22 488	€	755	€	961	955	21
Taux de réussite	75,9	78,8	50,2	75,0	40,1	58,9	91,3
Total des candidats							
Présents	194 984	8 990	22 412	1 129	149 599	204 843	3 445
Admis	165 246	7 815	17 221	976	133 865	169 246	3 028
Taux de réussite	84,7	86,9	76,8	86,4	89,5	82,6	87,9
Session 2022							
Présents	203 711	10 127	21 949	1 218	145 882	208 034	3 237
Admis	170 679	8 534	16 325	1 049	131 897	171 050	2 836
Taux de réussite	83,8	84,3	74,4	86,1	90,4	82,2	87,6

► Champ : France.

1. Le statut du candidat est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.
2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

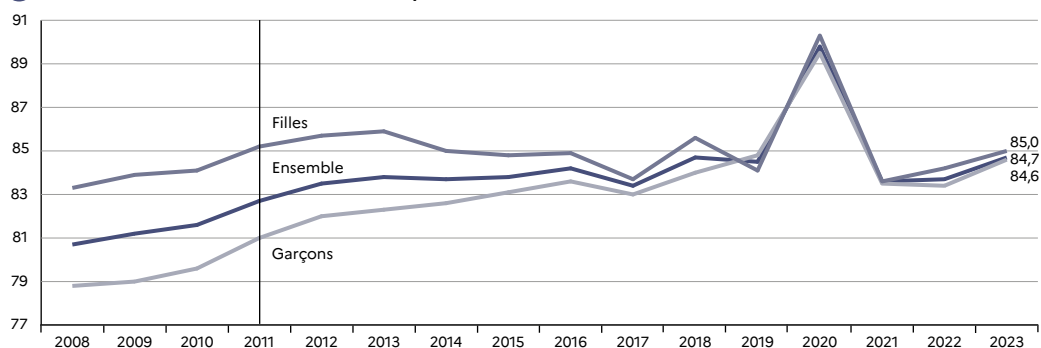
RERS 2024, DEPP

À la session 2023, 165 200 candidats au **CAP** (y compris les CAP agricoles) ont obtenu leur diplôme (2). Le **taux de réussite** au CAP atteint 84,7 %, et augmente de 0,9 point comparé à la session 2022 (83,8 %) (1).

En 2023, les filles réussissent légèrement mieux au CAP que les garçons (85,0% contre 84,6%), l'écart est stable par rapport à 2022. Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par **âge** différents. Ceux qui viennent d'établissements scolaires et qui intègrent le CAP après la classe de troisième devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Cependant, 38,4% ont 18 ans, soit un an de retard. Parmi les apprentis, 61,1% des admis au CAP sont âgés de 17 à 19 ans. Pour ces deux statuts, les candidats « à l'heure » obtiennent de meilleurs résultats que les candidats qui ont entre un et trois ans de retard. Pour les apprentis, à partir de 21 ans, la réussite s'améliore.

À la session 2023, 169 200 candidats au **baccalauréat professionnel** (y compris agricole) ont obtenu leur diplôme (3). Le taux de réussite au baccalauréat professionnel atteint 82,6 %. Parmi les élèves en voie scolaire, 64,3 % sont « à l'heure » (âgés de 18 ans) et 26,4 % accusent un retard d'une année. Ces derniers ont un taux de réussite de 78,1%, soit 7,8 points de moins que les élèves « à l'heure ». Parmi les apprentis, 32,0% des admis sont âgés de 18 ans et 28,0% de 19 ans. Le taux de réussite des apprentis « à l'heure » est de 88,3%. Leur taux est supérieur de 6,3 points par rapport à celui des apprentis en retard d'une année. En revanche, à partir de 24 ans, la réussite s'améliore.

1 Évolution des taux de réussite au CAP par sexe, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Candidats au CAP et baccalauréat professionnel délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale et par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Admis – Est considéré comme admis au CAP ou admis au baccalauréat professionnel, tout candidat qui a obtenu d'une part, une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20 et, d'autre part, une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 18.11; 17.08.

Source

DEPP et SIES-MESR, Système d'information Ocean et enquête n° 4; Système d'information Cyclades. MASA-DGER, Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut (1) (2), session 2023

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	93	89,4	13	81,3	8	80,0	114	87,7
17 ans	17 882	86,3	18 538	88,6	88	77,2	36 508	87,4
18 ans	17 212	82,8	16 852	84,3	851	72,3	34 915	83,2
19 ans	5 356	83,0	12 300	84,2	1 726	76,4	19 382	83,1
20 ans	2 143	85,2	9 165	84,8	1 764	75,2	13 072	83,4
21 ans	820	86,0	5 720	87,0	1 512	74,1	8 052	84,2
22 ans	432	91,5	3 983	89,8	1 559	77,7	5 974	86,4
23 ans	196	88,3	2 791	90,7	1 442	79,5	4 429	86,6
24 ans	135	93,1	2 026	90,4	1 225	78,6	3 386	85,9
25 ans	533	93,7	1 537	91,8	1 173	79,1	3 243	87,0
26-29 ans			3 403	92,6	4 644	81,9	8 047	86,2
30-39 ans			1 388	93,8	13 197	84,0	14 585	84,9
40 ans ou plus			297	91,9	13 242	82,5	13 539	82,7
Total	44 802	84,6	78 013	86,9	42 431	81,2	165 246	84,7
dont filles	19 255	88,1	24 246	90,1	29 573	79,5	73 074	84,9

RERS 2024, DEPP

► **Champ : France.**

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

3 Répartition des lauréats au diplôme du baccalauréat professionnel selon l'âge et le statut (1) (2), session 2023

	Scolaires		Apprentis		Autres		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	5	100,0	1	100,0			6	100,0
17 ans	532	89,7	50	94,3	6	100,0	588	90,2
18 ans	91 324	85,9	7 829	88,3	131	68,9	99 284	86,1
19 ans	37 579	78,1	6 852	82,0	368	61,6	44 799	78,5
20 ans	9 037	75,7	4 125	78,5	253	54,1	13 415	75,9
21 ans	2 538	74,1	2 069	78,9	119	45,9	4 726	74,9
22 ans	663	71,6	1 128	82,1	115	62,5	1 906	76,7
23 ans	218	70,8	644	86,6	87	66,4	949	80,2
24 ans	118	78,7	442	88,6	74	66,7	634	83,4
25 ans	62	80,5	305	89,9	51	65,4	418	84,6
26-29 ans			666	91,1	250	80,1	916	87,8
30-39 ans			287	94,4	654	89,2	941	90,7
40 ans ou plus			54	93,1	610	87,6	664	88,1
Total	142 076	82,7	24 452	83,7	2 718	72,2	169 246	82,6
dont filles	63 899	85,6	5 365	85,5	1 149	67,7	70 413	85,2

RERS 2024, DEPP

► **Champ : France.**

1. Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

2. Y compris les données de l'enseignement agricole.

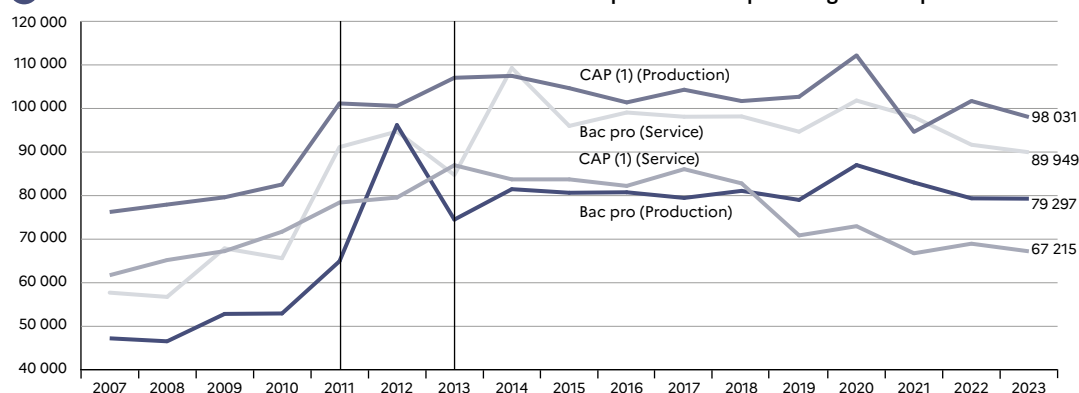
À la session 2023, 334 500 candidats ont réussi l'un des deux principaux examens de l'enseignement professionnel du second degré : 165 200 lauréats pour le **CAP** et 169 200 pour le **baccalauréat professionnel** (1). Huit présents à ces examens sur dix ont été admis (le taux de réussite est de 84,7% au CAP et de 82,6% au baccalauréat professionnel) (2).

Les **spécialités** de la production sont majoritaires parmi les lauréats du CAP. À l'inverse, les spécialités des services dominent au baccalauréat professionnel. Au CAP, parmi les spécialités de la production le groupe « agroalimentaire, alimentation et cuisine » rassemble 32,3% des admis. Parmi les spécialités des services, trois groupes se démarquent et rassemblent les trois quarts des admis : « travail social » (32,7% des admis, dont l'intégralité suivent la spécialité « accompagnement éducatif de la petite enfance »), « coiffure, esthétique et autres soins » (22,5% des admis) et « commerce et vente » (21,1% des

admis). Au CAP, les taux de réussite sont les plus élevés pour les candidats aux « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (96,3%) et aux spécialités du groupe « techniques image et son, métiers connexes du spectacle » (94,0%) et les plus faibles pour les candidats aux « spécialités plurivalentes des services à la collectivité » (75,2%) et aux spécialités du « travail social » (79,6%).

Quatre groupes de spécialités du baccalauréat professionnel – « commerce, vente », « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « spécialités plurivalentes des services » et « électricité, électronique » – représentent à eux seuls 53,8% des lauréats. Les taux de réussite les plus élevés concernent les candidats aux spécialités « forêt, espaces verts, faune sauvage et pêche » (92,0%) et « mécanique, aéronautique et spatiale » (93,2%), et les plus faibles, les candidats aux spécialités « technologies industrielles fondamentales » (73,4%) et « métallurgie » (74,6%).

1 Évolution des effectifs d'admis au CAP et au baccalauréat professionnel par catégorie de spécialité



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011).

1. Y compris enseignement agricole à partir de 2013.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Population concernée – Candidats au CAP ou baccalauréat professionnel délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale et par le ministère chargé de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 19.29; 18.11.

Source

DEPP et SIES-MESR

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré.

- Système d'information Cyclades.

- Système d'information du ministère chargé de l'agriculture.

2 Répartition des admis au CAP et au baccalauréat professionnel selon la spécialité, session 2023

Groupes de spécialités de diplôme	CAP (1)		Baccalauréat professionnel (1)	
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
200 Technologies industrielles fondamentales			414	73,4
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	479	89,2	363	82,7
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	68	97,1	5 086	82,5
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	2 010	95,6	1 189	85,9
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	723	96,9	2 843	86,2
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	82	94,3	1 603	92
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 304	95,3	3 094	90
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	62	82,5	900	81,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	31 645	82,5	7 387	87,4
222 Transformations chimiques et apparentées	4	100,0		
223 Métallurgie	861	91,0	44	74,6
224 Matériaux de construction, verre, céramique	616	90,6	161	92
225 Plasturgie, matériaux composites	66	84,6	250	79,4
226 Papier, carton	2	66,7		
227 Énergie, génie climatique	3 719	87,4	2 481	75,3
230 Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 102	86,8	2 255	78,7
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	2 503	93,0	1 451	82,9
232 Bâtiment : construction et couverture	5 527	81,4	873	76,5
233 Bâtiment : finitions	9 597	83,7	949	76,6
234 Travail du bois et de l'ameublement	9 047	87,7	3 036	79,6
240 Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	273	85,8	11	44
241 Textile	149	81,9		
242 Habillement	2 913	87,0	2 458	84,7
243 Cuirs et peaux	1 054	93,3	314	87,7
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité			5 530	75,5
251 Mécanique générale et de précision, usinage	740	83,9	2 111	78,1
252 Moteurs et mécanique auto	8 502	86,6	9 857	83
253 Mécanique aéronautique et spatiale	74	78,7	1 081	93,2
254 Structures métalliques	7 281	86,7	4 392	82,6
255 Électricité, électronique	6 628	83,8	19 164	80,8
Total spécialités de la production	98 031	85,3	79 297	82,0
300 Spécialités plurivalentes des services			14 013	76,5
311 Transport, manutention, magasinage	3 964	88,1	4 442	77,4
312 Commerce, vente	14 168	87,3	34 649	82,7
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	669	87,3	926	88,1
323 Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	142	94,0	1 823	89,0
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 874	96,3	23 202	87,8
331 Santé	49	90,7	1 021	89,4
332 Travail social (2)	22 000	79,6		
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	5 763	86,8	2 985	83,7
336 Coiffure, esthétique et autres soins	15 124	82,8	3 475	84,1
340 Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	85	75,2		
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	691	84,5	705	78,2
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	1 686	90,3	2 708	90,8
Total spécialités des services	67 215	84,0	89 949	83,1
Ensemble des spécialités	165 246	84,7	169 246	82,6
Rappel session 2022	170 679	83,8	171 050	82,2
<i>dont spécialités de la production</i>	<i>101 716</i>	<i>84,1</i>	<i>79 372</i>	<i>81,3</i>
<i>dont spécialités des services</i>	<i>68 963</i>	<i>83,2</i>	<i>91 678</i>	<i>83,1</i>

RERS 2024, DEPP

► Champ : France.

1. Y compris l'enseignement agricole.

2. Le groupe de spécialité « travail social » ne recouvre que la spécialité de CAP « accompagnement éducatif de la petite enfance ».

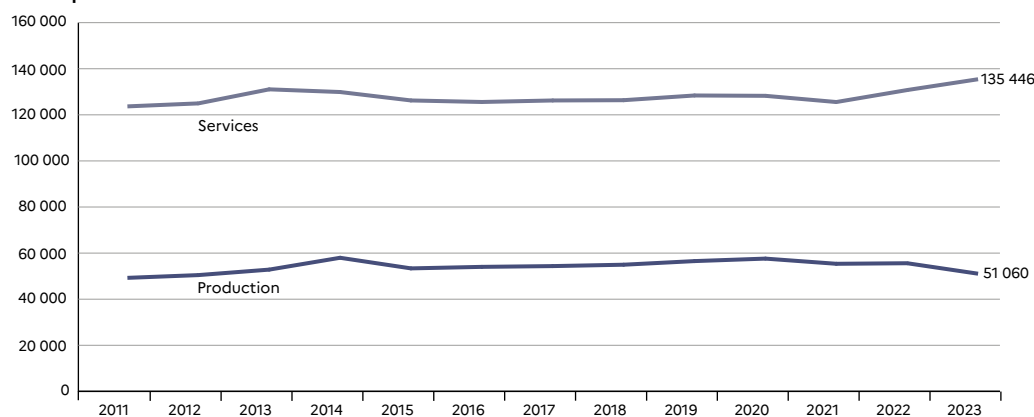
Lecture : à la session 2023, 84,0% des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

Lors de la session 2023 de l'examen du **brevet de technicien supérieur (BTS)**, 186 500 candidats étaient présents, dont 135 400 dans les domaines des services et 51 100 dans ceux de la production (1). Le nombre de candidats a augmenté de 3,6% dans le domaine des services et a baissé dans les domaines de la production (-8,2%).

140 800 candidats obtiennent leur diplôme du BTS, soit un **taux de succès** de 75,5% (2). Ce taux est de 73,7% dans les domaines des services et de 80,3% dans ceux de la production. Le taux de succès des femmes (76,4%) est plus élevé que celui des hommes (74,6%). Parmi les candidats présents à l'examen, les femmes sont majoritaires dans les domaines des services (57,8%) et très minoritaires dans les domaines de la production (19,3%).

Lors de la session 2023, les 89 900 candidats sous statut scolaire représentent 48,2% des étudiants présents à l'examen et 51,4% des admis. Leur taux de succès s'élevé à 80,4% (3). Les 79 900 candidats issus de l'apprentissage représentent 42,9% des candidats et leur taux de succès atteint 73,1%. Une très large majorité des candidats issus d'un baccalauréat général obtiennent le diplôme du BTS (85,5%) (4). Le taux de succès des bacheliers technologiques est de 76,0%, quand il est de 64,8% pour les bacheliers professionnels et de 73,3% pour les candidats issus d'autres diplômes.

1 Évolution des effectifs de candidats présents à l'examen du BTS selon la catégorie de spécialité depuis la session 2011



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Candidats présents à l'examen du BTS lors de la session 2023, sous statut scolaire, en apprentissage, en formation continue, en formation à distance ou en candidat libre, y compris BTS agricole et maritime, en France.

Taux de succès – L'indicateur publié ici est le taux de succès brut (rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session) dont la définition est identique aux taux de réussite présentés aux fiches 8.1 à 8.4 et 8.6 à 8.8 concernant le diplôme national du brevet, le baccalauréat et les autres diplômes du secondaire.

Apprentis, baccalauréat général, baccalauréat professionnel, baccalauréat technologique, brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, candidat individuel, centre de formation d'apprentis (CFA), réseau national des Greta, sections de techniciens supérieurs (STS) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note flash du SIES : 24.09.

Source

– SIES-MESR, Systèmes d'information Ocean et Cyclades.
– Systèmes d'information des ministères chargés de l'agriculture et de la mer, traitement SIES-MESR.

2 Les candidats au BTS selon le domaine de spécialité, session 2023

Domaines de spécialité	Femmes			Hommes			Total			Part des femmes parmi les présents (%)
	Présentes	Admises	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	Présents	Admis	Taux de succès (%)	
20 Spécialités pluritechnologiques de production	395	341	86,3	6 004	5 089	84,8	6 399	5 430	84,9	6,2
21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	4 442	3 727	83,9	8 120	6 359	78,3	12 562	10 086	80,3	35,4
22 Transformations	2 567	2 267	88,3	5 584	4 380	78,4	8 151	6 647	81,5	31,5
23 Génie civil, construction et bois	1 075	950	88,4	5 222	4 165	79,8	6 297	5 115	81,2	17,1
24 Matériaux souples	699	613	87,7	93	76	81,7	792	689	87,0	88,3
25 Mécanique, électricité, électronique	672	574	85,4	16 187	12 448	76,9	16 859	13 022	77,2	4,0
Total domaines de la production	9 850	8 472	86,0	41 210	32 517	78,9	51 060	40 989	80,3	19,3
30 Spécialités plurivalentes des services	292	246	84,2	156	121	77,6	448	367	81,9	65,2
31 Échanges et gestion	44 482	32 753	73,6	39 579	27 745	70,1	84 061	60 498	72,0	52,9
dont : 31213 - Management commercial opérationnel	13 096	9 111	69,6	12 788	8 084	63,2	25 884	17 195	66,4	50,6
31212 - Négociation et relation client	7 035	5 677	80,7	8 824	6 804	77,1	15 859	12 481	78,7	44,4
31409 - Assistant de gestion PME PMI à référentiel commun européen	9 189	6 516	70,9	3 203	2 080	64,9	12 392	8 596	69,4	74,2
31408 - Comptabilité et gestion	5 667	4 253	75,0	5 176	3 860	74,6	10 843	8 113	74,8	52,3
32 Communication et information	10 888	8 499	78,1	10 329	7 759	75,1	21 217	16 258	76,6	51,3
33 Services aux personnes	20 354	15 581	76,6	5 598	4 103	73,3	25 952	19 684	75,8	78,4
34 Services à la collectivité	2 224	1 774	79,8	1 544	1 186	76,8	3 768	2 960	78,6	59,0
Total domaines des services	78 240	58 853	75,2	57 206	40 914	71,5	135 446	99 767	73,7	57,8
Total BTS	88 090	67 325	76,4	98 416	73 431	74,6	186 506	140 756	75,5	47,2
dont BTS agricoles	5 637	4 755	84,4	9 164	7 182	78,4	14 801	11 937	80,6	38,1
dont BTS maritimes	6	6	100,0	67	65	97,0	73	71	97,3	8,2

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Succès au BTS selon le statut des candidats, session 2023

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Scolaires (STS)	89 912	48,2	72 286	51,4	80,4
Public	62 544	33,5	49 845	35,4	79,7
Privé sous contrat	21 768	11,7	18 948	13,5	87,0
Privé hors contrat	5 600	3,0	3 493	2,5	62,4
Apprentissage (CFA)	79 940	42,9	58 464	41,5	73,1
Formation continue (Greta)	4 984	2,7	3 865	2,7	77,5
Enseignement à distance	4 857	2,6	1 973	1,4	40,6
Individuels (1)	6 813	3,7	4 168	3,0	61,2
Total BTS	186 506	100,0	140 756	100,0	75,5

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

4 Succès au BTS selon le diplôme initial, session 2023

	Présents		Admis		Taux de succès (%)
	Effectifs	Répartition (%)	Effectifs	Répartition (%)	
Baccalauréat général	50 346	29,3	43 031	33,4	85,5
Baccalauréat technologique	56 859	33,1	43 239	33,6	76,0
Série STI, STI2D, STD2A	13 150	7,7	10 820	8,4	82,3
Série STL	3 071	1,8	2 421	1,9	78,8
Série STT, STMG	33 898	19,7	24 674	19,2	72,8
Série SMS, ST2S	4 708	2,7	3 553	2,8	75,5
Série hôtellerie	1 379	0,8	1 240	1,0	89,9
Autres séries (TMD, STAV)	653	0,4	531	0,4	81,3
Baccalauréat professionnel	55 533	32,3	35 978	27,9	64,8
Domaines de la production	22 681	13,2	16 121	12,5	71,1
Domaines des services	27 104	15,8	16 421	12,7	60,6
Domaine indéterminé	5 748	3,3	3 436	2,7	59,8
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers, etc.)	8 967	5,2	6 571	5,1	73,3
Total BTS (hors BTS agricoles)	171 705	100,0	128 819	100,0	75,0
BTS agricoles (1)	14 801		11 937		80,6
Total BTS	186 506		140 756		75,5

► Champ : France.

1. L'information sur le diplôme d'origine n'est pas disponible pour les BTS agricoles.

RERS 2024, DEPP, SIES

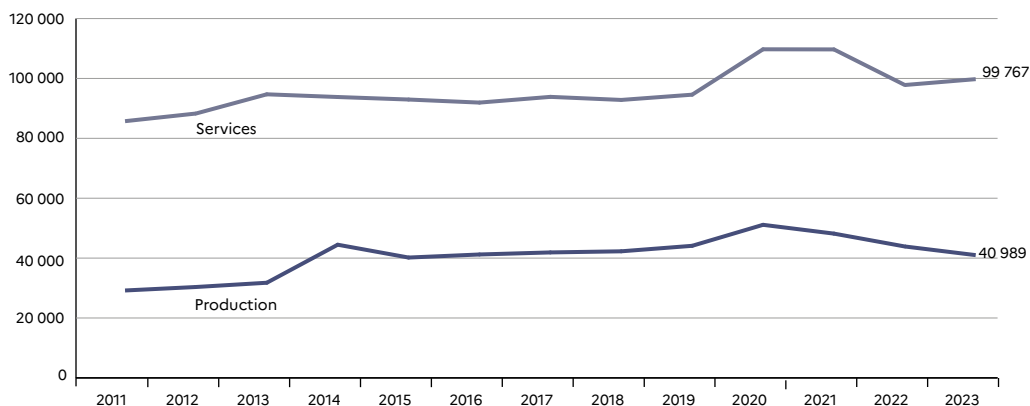
À la session 2023, 99 800 étudiants obtiennent leur diplôme de **brevet de technicien supérieur (BTS)** dans les domaines des services (1). Cet effectif de diplômés est en hausse de 2,0% par rapport à la session 2022. Dans les domaines de la production, le nombre de diplômés (41 000) diminue de 6,6%. Néanmoins, depuis la session 2011 ce nombre a augmenté de 40,4% dans les domaines de la production et de 16,4% dans ceux des services.

Avec un **taux de succès** de 75,5%, la session 2023 compte 140 800 admis à l'examen national du BTS, tous groupes de spécialités confondus (2). Dans les domaines des services, 73,7% des candidats obtiennent leur

diplôme, pour 80,3% dans les domaines de la production. Un diplômé sur trois (33,2%) des domaines de la production obtient son diplôme dans une spécialité du groupe « technologie de commandes des transformations industrielles » (4 300), « spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité » (4 600) ou « électricité, électronique » (4 700).

Le taux de succès des hommes (74,6%) est de 1,8 point inférieur à celui des femmes (76,4%). Cet écart est de 3,7 points dans les spécialités des services et atteint 7,1 points dans les spécialités de la production, avec un taux de succès masculin de 78,9% et un taux de succès féminin de 86,0%.

1 Évolution des effectifs admis à l'examen du BTS selon la spécialité depuis la session 2011



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Candidats présents à l'examen du BTS aux sessions 2022 et 2023, sous statut scolaire, en apprentissage, en formation continue, en formation à distance ou en candidat libre, y compris BTS agricole et maritime, en France.

Taux de succès – L'indicateur publié ici est le taux de succès brut (rapport entre le nombre d'admis et celui des présents à l'examen lors d'une même session) dont la définition est identique aux taux de réussite présentés aux fiches 8.1 à 8.4 et 8.6 à 8.8 concernant le diplôme national du brevet, le baccalauréat et les autres diplômes du secondaire.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 24.09.

Source

- SIES-MESR, Systèmes d'information OCEAN et CYCLADES.
- Systèmes d'information des ministères chargés de l'agriculture et de la mer, traitement SIES-MESR.

2 Répartition des admis au BTS selon le groupe de spécialité, sessions 2022 et 2023

Groupes de spécialités	2022				2023			
	Total admis	Taux de succès global (%)	Taux de succès Hommes (%)	Taux de succès Femmes (%)	Total admis	Taux de succès global (%)	Taux de succès Hommes (%)	Taux de succès Femmes (%)
200 Technologies industrielles fondamentales	3 261	85,5	85,2	87,3	1 136	85,7	85,6	87,4
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	4 518	82,3	82,0	86,5	4 294	84,6	84,5	86,0
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	3 902	77,3	75,6	80,4	3 555	79,4	78,0	82,0
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 887	83,1	80,7	88,1	1 913	88,4	87,6	89,9
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 158	79,4	73,8	82,9	1 178	82,6	82,3	82,8
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	1 791	78,8	73,9	86,6	1 891	80,7	77,9	85,4
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 470	71,4	68,7	82,8	1 549	72,0	70,2	79,8
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	398	90,2	89,0	95,5	217	88,2	87,3	94,1
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	1 974	86,9	82,8	89,7	1 735	85,5	83,4	86,7
222 Transformations chimiques et apparentées	1 663	90,0	87,7	91,4	1 585	89,9	90,0	89,8
223 Métallurgie	1 427	80,6	80,0	92,2	1 317	82,4	81,9	90,6
224 Matériaux de construction, verre, céramique	5	71,4	100,0	50,0	6	100,0	100,0	100,0
225 Plasturgie, matériaux composites	238	76,3	74,7	90,3	178	75,4	74,0	94,1
227 Énergie, génie climatique	1 778	74,5	74,2	88,5	1 609	70,8	70,5	84,3
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	1 843	69,8	68,1	78,3	2 058	77,9	76,5	84,8
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 495	82,5	81,4	92,3	1 433	81,7	80,8	91,4
232 Bâtiment : construction et couverture	194	68,8	67,5	77,8	219	81,4	80,6	85,7
233 Bâtiment : finitions	470	77,9	70,1	86,0	644	88,7	85,0	92,1
234 Travail du bois et de l'ameublement	731	84,0	83,1	95,2	761	84,0	83,9	85,1
241 Textile	23	85,2	75,0	93,3	14	87,5	80,0	100,0
242 Habillement	592	92,9	93,8	92,8	580	86,4	80,3	87,2
243 Cuirs et peaux	98	90,7	91,7	90,6	95	90,5	91,7	90,3
250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	4 505	75,6	75,4	80,2	4 573	78,5	78,1	86,1
252 Moteurs et mécanique auto	2 209	72,8	72,8	73,1	2 248	71,9	71,6	81,9
253 Mécanique aéronautique et spatiale	355	91,0	91,7	87,3	412	92,8	92,3	96,4
254 Structures métalliques	1 102	78,9	78,5	88,1	1 051	78,0	77,9	80,7
255 Électricité, électronique	4 795	75,0	74,7	84,5	4 738	77,5	77,2	84,4
Total des spécialités de la production	43 882	78,9	77,2	86,1	40 989	80,3	78,9	86,0
300 Spécialités plurivalentes des services	441	79,0	78,7	79,2	367	81,9	77,6	84,2
311 Transport, manutention, magasinage	1 274	63,0	61,3	68,4	1 471	67,3	65,7	72,9
312 Commerce, vente	33 356	75,1	71,9	78,3	34 746	71,7	69,5	74,0
313 Finances, banque, assurances	7 122	75,4	75,1	75,5	7 572	74,6	74,1	74,9
314 Comptabilité, gestion	16 804	71,2	70,2	71,8	16 709	71,9	70,9	72,5
320 Spécialités plurivalentes de la communication	3 517	78,9	73,3	80,6	3 560	77,9	70,3	80,3
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	512	85,0	82,2	88,7	529	82,5	77,9	87,3
323 Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	1 343	77,1	72,6	87,2	1 380	76,9	73,6	84,2
324 Secrétariat, bureautique	6 076	76,6	69,4	78,2	5 497	73,7	65,4	75,6
326 Informatique, traitement de l'information	5 111	77,1	77,3	75,3	5 292	78,4	78,4	78,8
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	2 873	82,4	73,6	83,0	2 650	80,4	70,4	81,2
331 Santé	4 258	57,9	55,5	58,5	5 090	60,4	59,0	60,8
332 Travail social	2 903	80,7	75,0	81,1	2 713	82,2	75,2	82,9
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	7 661	86,1	81,7	88,3	7 076	86,7	83,7	88,5
336 Coiffure, esthétique et autres soins	2 138	74,4	68,3	74,5	2 155	77,9	56,5	78,3
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	866	78,7	78,0	80,6	717	75,5	75,1	76,6
344 Sécurité des biens et des personnes	278	79,0	80,0	76,3	571	79,5	78,3	82,4
345 Application des droits et statuts des personnes	1 276	74,4	70,4	75,2	1 672	79,6	78,2	79,9
Total des spécialités des services	97 809	74,8	72,5	76,4	99 767	73,7	71,5	75,2
Ensemble des spécialités	141 691	76,0	74,6	77,5	140 756	75,5	74,6	76,4

► Champ : France, Public + Privé.

Lecture : à la session 2023, 1 136 candidats ont été admis à l'examen d'un BTS de la spécialité « technologies industrielles fondamentales », soit un taux de succès de 85,7% (87,4% pour les femmes, 85,6% pour les hommes).

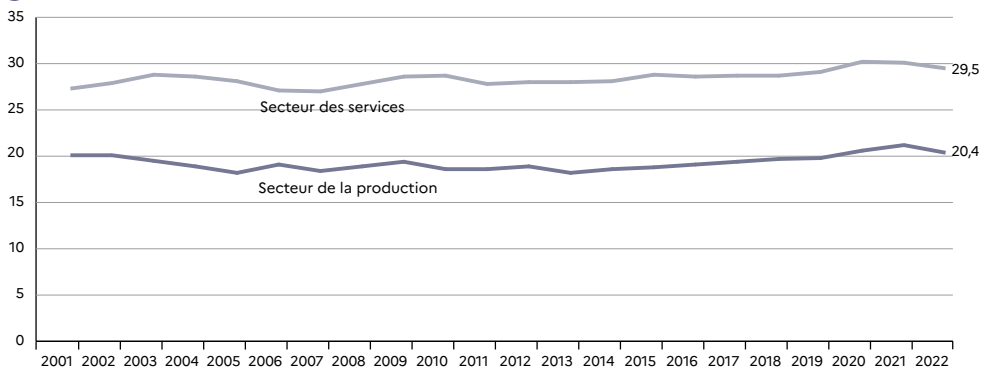
RERS 2024, DEPP, SIES

À la session 2022, en France, 49 900 **diplômes universitaires de technologie (DUT)** ont été délivrés, volume en baisse de 2,8% après une très légère hausse de 0,9% à la session 2021 (1). La répartition entre les secteurs des services et de la production reste inchangée : le secteur des services représente six DUT délivrés sur dix (29 500 diplômes) et son nombre de diplômés décroît moins que dans le secteur de la production (-1,9% contre -4,0%). Deux spécialités des services – « gestion des entreprises et des administrations » et « techniques de commercialisation » – regroupent 35% de l'ensemble des DUT délivrés (2).

La part des femmes parmi les diplômés d'un DUT augmente de 0,9 point par rapport à la session 2016 : elles sont 21 400, soit 42,9% de l'ensemble des diplômés (3).

Cette part diffère selon le secteur : les femmes représentent un peu plus de la moitié des diplômés du tertiaire (54,0%, +1,1 point) et seulement un quart de ceux de la production (26,8%, +1,1 point). Les écarts sont encore plus importants au sein de ces secteurs et restent stables, révélant des orientations disciplinaires différenciées selon le genre. Dans le domaine des services, les femmes représentent 82,6% des diplômés des DUT « carrières juridiques » contre 9,8% dans la spécialité « informatique ». Dans le secteur de la production, plus de six diplômés sur dix sont des femmes dans les DUT « chimie » et « génie biologique », contre moins de 10% pour les filières « génie électrique et informatique industrielle », « génie industriel et maintenance » ou « génie mécanique ou productique ».

1 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés par secteur, en milliers



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France. Ceux-ci peuvent avoir été préparés dans le cadre de la formation initiale, de la reprise d'études, de l'apprentissage ou de la formation continue.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.13.

2 Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés

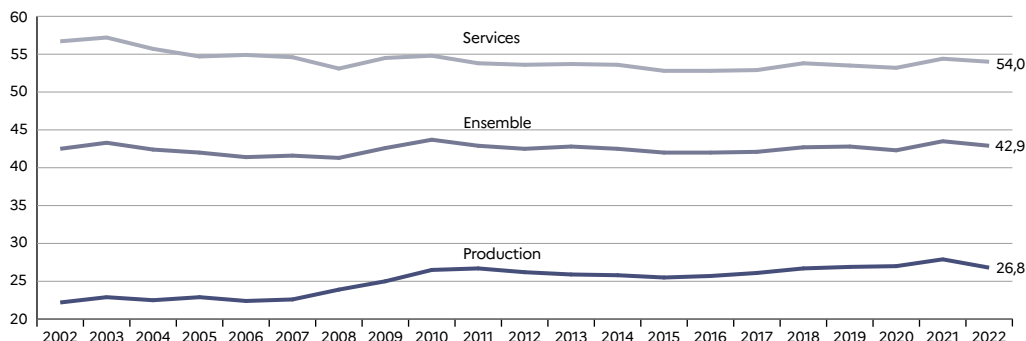
	2016		2017	2018	2019	2020	2021	2022	
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Part des femmes (%)
Chimie	1 269	59,5	1 362	1 409	1 349	1 461	1 388	1 352	61,3
Génie biologique	2 920	66,7	2 958	2 965	2 883	2 978	3 028	2 980	68,4
Génie chimique - génie des procédés	440	39,8	454	479	441	493	502	472	47,0
Génie civil - construction durable	1 972	16,8	1 900	1 962	1 963	2 153	2 194	2 160	20,2
Packaging, emballage et conditionnement	158	56,3	160	143	162	157	166	154	53,9
Génie électrique et informatique industrielle	2 775	8,0	2 995	3 066	3 037	3 137	3 116	2 981	8,4
Génie industriel et maintenance	732	8,2	779	772	833	843	905	820	7,9
Génie mécanique et productique	2 930	7,1	3 028	3 084	3 139	3 209	3 130	3 028	7,5
Génie thermique et énergie	768	11,1	775	829	804	813	815	849	12,7
Hygiène, sécurité et environnement	781	28,4	702	705	707	760	797	784	33,2
Mesures physiques	1 840	20,0	1 796	1 854	1 898	1 971	1 964	1 858	20,8
Qualité, logistique industrielle et organisation	849	29,1	895	845	846	912	933	864	28,9
Réseaux et télécommunications	1 165	9,0	1 144	1 168	1 223	1 249	1 293	1 143	9,1
Science et génie des matériaux	457	18,2	434	454	484	490	450	413	18,2
Statistiques et informatique décisionnelle						498	532	515	26,2
Ensemble secteur de la production	19 056	25,7	19 382	19 735	19 769	21 124	21 213	20 373	26,8
Carrières juridiques	978	82,1	924	968	1 037	1 112	1 131	1 081	82,6
Carrières sociales	1 395	81,4	1 436	1 478	1 493	1 496	1 574	1 489	80,3
Gestion des entreprises et des administrations	8 386	58,4	8 337	8 376	8 404	8 580	8 784	8 538	59,3
Gestion administrative et commerciale des organisations	899	67,2	934	922	911	964	1 026	974	69,0
Gestion, logistique et transport	1 084	31,5	1 079	1 110	1 081	1 217	1 254	1 187	30,2
Information-communication	1 836	78,3	1 825	1 785	1 763	1 789	1 757	1 751	78,7
Informatique	3 490	7,7	3 592	3 461	3 595	3 820	3 446	3 434	9,8
Métiers du multimédia et de l'internet	1 579	33,6	1 614	1 627	1 673	1 731	1 844	1 896	33,1
Statistiques et informatique décisionnelle	398	33,4	451	465	495				
Techniques de commercialisation	8 569	57,9	8 479	8 493	8 683	8 974	9 254	9 138	58,9
Ensemble secteur des services	28 614	52,8	28 671	28 685	29 135	29 683	30 070	29 488	54,0
Total	47 670	42,0	48 053	48 420	48 904	50 807	51 283	49 861	42,9

► Champ : France.

Lecture : à la session 2022, 49 861 DUT ont été délivrés, dont 42,9% à des femmes.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Évolution de la part des femmes parmi les diplômés d'un diplôme universitaire de technologie (DUT), en %



► Champ : France.

Lecture : à la session 2022, 26,8% des diplômés d'un DUT du secteur de la production sont des femmes. Elles représentent 42,9% de l'ensemble des diplômés d'un DUT.

RERS 2024, DEPP, SIES

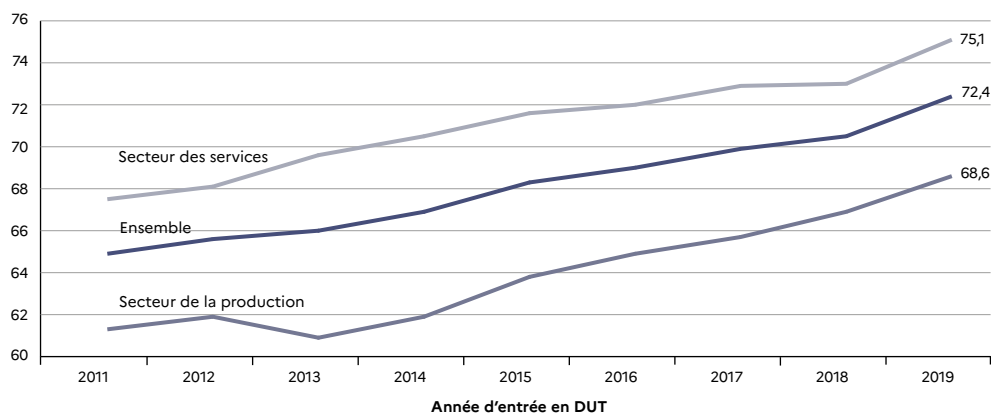
Parmi les étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2019 pour la première fois en première année de DUT, 72,4% ont obtenu leur diplôme au bout des deux années de formation et 6,8% après une année supplémentaire, à la session 2022 (1) (2).

Le taux de réussite en deux ans est plus élevé dans le secteur des services (75,1%) que dans celui de la production (68,6%). Cet écart diminue avec la réussite cumulée en trois ans (80,3% contre 77,7%) et est assez stable dans le temps. La réussite dépend également de la spécialité du DUT. Dans le secteur des services, les écarts de réussite peuvent atteindre 16,9 points

entre les étudiants en « information communication » (87,2% en deux ou trois ans) et ceux de « statistique et informatique décisionnelle » (70,3%). Dans celui de la production, l'écart maximal est de 14,4 points entre « packaging, emballage et conditionnement » (87,2%) et « génie électrique et informatique industrielle » (72,8%).

Les perspectives de réussite en DUT varient en fonction du baccalauréat détenu par l'étudiant. En deux ou trois ans, elles sont de 86,2% pour les bacheliers généraux, contre 65,8% pour les bacheliers technologiques et 60,3% pour les bacheliers professionnels (3).

1 Évolution de la réussite au DUT en deux ans, en %



► Champ : France (hormis la Nouvelle-Calédonie pour 2014 et 2015, et les Antilles pour 2015 et 2016).
Lecture : 72,4% des étudiants inscrits pour la première fois en DUT à la rentrée 2019 ont obtenu leur diplôme en deux ans.

RERS 2024, DEPR, SIES

Précisions

Taux de réussite – Les taux de réussite en DUT en deux ou trois ans ont été calculés à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de DUT dans une université à la rentrée 2019. Cette définition n'est donc pas identique aux taux de réussite présentés aux fiches 8.1 à 8.4 et 8.6 à 8.8 concernant le diplôme national du brevet, le baccalauréat et les autres diplômes du secondaire.

Étudiants non bacheliers, instituts universitaires de technologie (IUT), diplômes universitaires de technologie (DUT et ses spécialités) – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 23.27.

2 Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation

Spécialité	Effectifs	Effectifs (en %)	Réussite en 2 ans (%)		Réussite en 3 ans (%)		Réussite cumulée en 3 ans (%)	
			Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Chimie	1 748	2,8	68,1	66,1	9,8	6,8	77,9	72,9
Génie biologique	3 400	5,5	77,0	71,0	5,1	4,1	82,1	75,1
Génie chimique - génie des procédés	652	1,1	64,4	64,3	11,3	8,9	75,8	73,2
Génie civil - construction durable	2 734	4,5	68,7	68,3	9,7	7,6	78,5	75,9
Génie électrique et informatique industrielle	4 154	6,8	62,3	61,1	10,5	8,1	72,8	69,3
Génie industriel et maintenance	1 110	1,8	67,7	62,4	7,7	6,0	75,4	68,5
Génie mécanique et productique	3 862	6,3	68,9	67,4	9,6	7,3	78,5	74,7
Génie thermique et énergie	1 056	1,7	63,0	59,5	10,5	8,0	73,5	67,5
Hygiène sécurité environnement	948	1,5	74,9	74,6	6,0	5,3	80,9	79,9
Mesures physiques	2 376	3,9	68,9	65,2	12,7	8,8	81,6	73,9
Packaging, emballage et conditionnement	180	0,3	82,2	82,2	5,0	4,4	87,2	86,7
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 066	1,7	73,9	73,7	5,7	4,3	79,6	78,0
Réseaux et télécommunications	1 660	2,7	65,4	63,1	8,2	6,3	73,6	69,5
Sciences et génie des matériaux	579	0,9	63,9	63,6	13,0	10,2	76,9	73,7
Total du secteur de la production	25 525	41,6	68,6	66,3	9,1	6,9	77,7	73,2
Carrières juridiques	1 468	2,4	69,8	69,5	5,7	4,0	75,5	73,4
Carrières sociales	1 849	3,0	74,5	74,0	4,2	3,5	78,7	77,6
Gestion administrative et commerciale des organisations	1 156	1,9	74,9	74,6	7,3	7,0	82,2	81,6
Gestion des entreprises et des administrations	10 430	17,0	74,0	71,7	5,0	3,9	78,9	75,6
Gestion logistique et transport	1 460	2,4	72,7	70,0	5,1	3,6	77,8	73,6
Information communication	1 797	2,9	84,0	81,2	3,2	2,9	87,2	84,1
Informatique	4 410	7,2	65,0	62,3	9,3	6,0	74,2	68,3
Métiers du multimédia et de l'internet	2 131	3,5	79,6	74,6	4,3	3,3	83,9	77,9
Statistique et informatique décisionnelle	721	1,2	61,2	57,4	9,2	5,3	70,3	62,7
Techniques de commercialisation	10 459	17,0	80,1	77,9	3,9	3,2	84,0	81,1
Total du secteur des services	35 881	58,4	75,1	72,8	5,2	4,0	80,3	76,8
Ensemble	61 406	100,0	72,4	70,1	6,8	5,2	79,2	75,3

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 61 406 étudiants se sont inscrits pour la première fois en DUT à la rentrée 2019. 79,2% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (72,4% en deux ans, 6,8% en trois ans), dont 75,3% sans réorientation, c'est-à-dire dans la spécialité et l'établissement d'inscription en première année.

3 Réussite au DUT en deux et trois ans par filière de baccalauréat

Filière de baccalauréat	Secteur de la production			Secteur des services			Ensemble	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Réussite en 2 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)
Littéraire	24	58,3	62,5	1 311	76,5	80,5	76,2	80,1
Économique	493	67,1	75,5	13 914	83,4	87,2	82,8	86,8
Scientifique	16 286	77,7	85,7	7 922	81,9	87,3	79,1	86,2
Baccalauréat général	16 803	77,4	85,3	23 147	82,5	86,8	80,4	86,2
STG	101	45,5	58,4	8 488	61,9	68,0	61,7	67,9
STI/STI2D/STD2A	5 602	49,6	61,5	2 195	59,1	69,7	52,3	63,8
Autres séries technologiques	1 696	49,6	60,7	698	70,3	74,8	55,6	64,8
Baccalauréat technologique	7 399	49,5	61,3	11 381	61,8	68,7	57,0	65,8
Baccalauréat professionnel	305	52,1	59,3	680	55,7	60,7	54,6	60,3
Ensemble bacheliers	24 507	68,7	77,8	35 208	75,3	80,5	72,6	79,4
dont néo-bacheliers	20 956	67,8	77,3	29 508	74,9	80,2	71,9	79,0
Non-bacheliers	1 018	67,1	76,6	673	61,5	69,2	64,9	73,7
Ensemble	25 525	68,6	77,7	35 881	75,1	80,3	72,4	79,2

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 16 803 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2019 afin de préparer un DUT dans le secteur de la production. 85,3% d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (77,4% en deux ans, 7,9% en trois ans).

À la session 2022, 204 000 licences LMD ont été délivrées par les universités, soit une baisse de 7% par rapport à la session 2021. Si le nombre de licences professionnelles délivrées diminue de 2,1% (47 800 à la session 2022), c'est le nombre de licences générales qui diminue le plus fortement (-8,4%, atteignant 156 600 en 2022), avec un nombre d'inscrits en niveau terminal quasiment identique à celui de l'année précédente et un taux de réussite en troisième année inférieur à celui d'avant crise sanitaire (1).

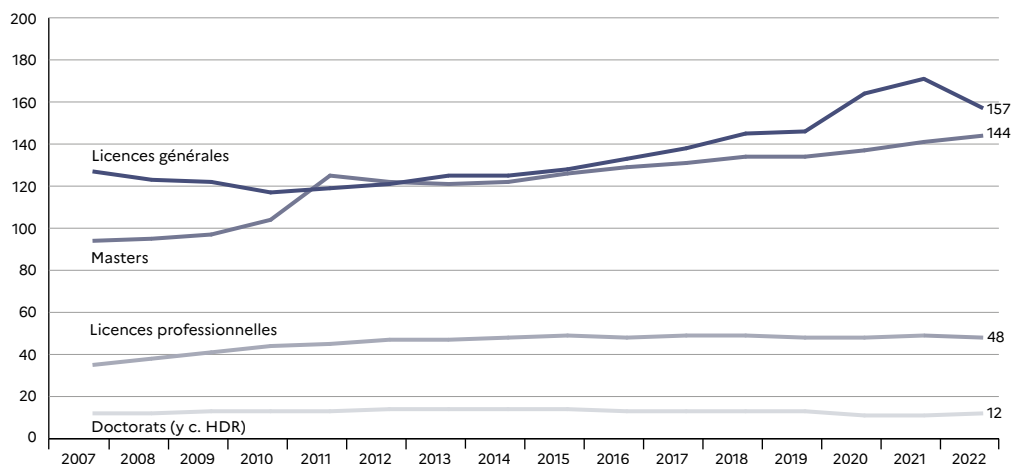
Le nombre de masters délivrés par les universités est de 144 400, en hausse de 2,3%, s'inscrivant ainsi dans la tendance des huit années précédentes, à l'exception de la session 2019 au cours de laquelle le nombre de masters délivrés est resté stable (2). Le nombre de masters MEEF (15% des diplômes de master délivrés) est en hausse (+7,4%) après une stagnation à la session 2021. Après deux années de baisse consécutives, dans un

contexte de crise sanitaire, le nombre de doctorats et d'habilitations à diriger des recherches (HDR) délivrés est en hausse depuis la session 2021 (11 870 en 2022, +3,5% après +5,7% en 2021).

Au total, le nombre de diplômes nationaux et d'HDR, délivrés par les universités, diminue de 3,2% après une hausse équivalente à la session 2021 (+3,4%) et une encore plus vive lors de la session 2020 (+5,8%), alors que les modalités d'études et d'évaluation avaient été temporairement perturbées par la crise sanitaire. En 10 ans, le nombre de diplômes délivrés a progressé de 29% en licence générale et de 18% en master.

Le nombre de licences professionnelles délivrées par les universités s'est stabilisé depuis 2015 après une hausse continue, notamment due à l'essor des filières de sciences économiques.

1 Nombre de diplômes en licences, masters et doctorats délivrés par année, en milliers



RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes nationaux et d'habilitations à diriger des recherches délivrés par les universités (hors diplômes d'État pour la santé).

Cursus licence-master-doctorat (LMD), Inspé, université – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 24.15 ; 24.13 ; 24.12.
- Voir Fiche RERS 8.14.

2 Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire (1)

		Droit, sciences politiques	Sciences économiques	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine, pharmacie	Ensemble
Licences professionnelles	2011	1 461	15 968	2 507	5 918	18 602	555	367	45 378
	2012	1 630	16 897	2 413	6 086	18 803	595	336	46 760
	2013	1 768	17 034	2 282	6 147	19 150	551	372	47 304
	2014	1 829	17 592	2 226	6 116	19 059	554	373	47 749
	2015	1 870	18 185	2 231	6 121	19 389	576	372	48 744
	2016	1 652	19 266	1 287	5 941	18 852	502	277	47 777
	2017	1 674	20 335	979	5 590	19 219	623	403	48 823
	2018	1 767	20 881	682	5 652	18 932	560	279	48 753
	2019	1 728	20 971	640	5 361	18 570	591	118	47 979
	2020	1 756	20 857	552	5 584	18 743	586	78	48 156
	2021	1 977	21 238	487	5 884	18 583	615	49	48 833
	2022	1 941	20 047	454	5 853	18 996	456	54	47 801
Licences générales	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
	2012	19 878	17 191	6 027	47 367	25 687	4 809	367	121 326
	2013	21 166	17 291	5 606	49 979	25 348	5 472	301	125 163
	2014	21 373	16 525	5 051	50 971	24 859	6 013	398	125 190
	2015	21 555	16 502	5 330	52 184	26 066	6 735	24	128 396
	2016	21 343	16 338	5 317	54 721	27 620	7 690	24	133 053
	2017	21 678	16 643	5 438	57 411	29 393	7 909	27	138 499
	2018	22 101	16 824	5 458	60 240	31 593	8 622		144 838
	2019	21 851	17 573	5 016	59 965	32 408	8 816		145 629
	2020	25 644	19 599	6 014	66 929	35 977	9 524		163 687
	2021	26 844	20 822	6 161	70 172	36 166	10 752		170 917
	2022	23 347	18 305	5 595	64 452	34 547	10 356		156 602
Masters professionnels	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 334	1 447	776	64 931
	2012	10 306	18 422	1 046	18 229	10 650	1 101	911	60 665
	2013	9 646	17 957	1 087	17 178	9 898	1 090	848	57 704
	2014	9 787	18 312	1 159	16 869	9 636	1 131	801	57 695
	2015	9 446	17 289	1 175	10 651	8 773	717	805	48 856
	2016	6 618	13 797	462	8 910	6 768	648	367	37 570
	2017	3 679	7 971	393	5 723	3 784	397	256	22 203
	2018	2 582	4 541	35	3 322	1 398	273	276	12 427
	2019	868	989		1 534	402	54	53	3 900
	2020					21			21
Masters recherche	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
	2012	2 880	891	4	8 497	5 219	175	336	18 002
	2013	2 749	678		7 873	4 731	141	343	16 515
	2014	2 572	732		7 590	5 092	155	373	16 514
	2015	2 387	602		5 556	4 698	104	354	13 701
	2016	1 941	521		4 567	3 759	86	315	11 189
	2017	915	223		2 812	2 017	49	300	6 316
	2018	734	117		1 990	988	41	303	4 173
	2019	425	36		1 230	442		13	2 146
Masters indifférenciés (2)	2011	4 722	7 659	389	15 340	10 974	855	458	40 397
	2012	5 191	8 544	576	15 470	12 197	829	570	43 377
	2013	6 621	9 436	517	15 882	13 078	908	637	47 079
	2014	7 067	9 190	613	15 814	13 900	956	677	48 217
	2015	7 911	10 500	473	27 655	14 911	1 374	881	63 705
	2016	10 843	14 790	447	32 341	19 593	1 358	684	80 056
	2017	15 058	21 534	603	39 150	23 906	1 467	479	102 197
	2018	16 069	24 742	580	45 718	28 277	1 680	507	117 573
	2019	17 947	28 566	422	48 165	30 752	1 817	127	127 796
	2020	19 523	29 769	415	53 119	32 536	2 093		137 455
	2021	21 016	29 662	241	54 312	33 870	2 066		141 167
	2022	21 446	30 089	419	56 102	34 077	2 230		144 363
Doctorats (y c. HDR)	2011	947	703	1	3 174	8 006	122	536	13 489
	2012	879	716	7	3 127	8 267	114	576	13 686
	2013	885	722		3 172	8 305	119	545	13 748
	2014	952	702	2	3 178	8 199	100	542	13 675
	2015	858	720	3	3 269	8 471	96	540	13 957
	2016	782	694	4	3 049	7 951	119	409	13 008
	2017	813	668	3	3 100	7 801	118	436	12 939
	2018	827	614	3	2 931	8 359	138	442	13 314
	2019	824	624	2	2 846	8 127	117	448	12 988
	2020	617	586	3	2 456	6 625	107	446	10 840
	2021	647	625		2 571	6 987	129	503	11 462
	2022	715	575	1	2 553	7 417	113	491	11 865

► Champ : France.

1. Sont comptabilisés les diplômes terminaux et non les diplômes intermédiaires : les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un DEUG intermédiaire (85 800 ont été édités à la session 2022). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (112 300 ont été édités à la session 2022).

2. À partir de la session 2020, il n'y a plus de masters recherche.

RERS 2024, DEPP, SIES

À la session 2022, 204 400 licences **LMD** et 144 400 masters ont été délivrés dans les universités de France (1). Le groupe disciplinaire « lettres, langues et sciences humaines » reste celui où les diplômes délivrés sont les plus nombreux : 41,2% des licences générales et 38,9% des masters. L'« économie-gestion » (41,9%) et les « sciences » (39,7%) sont les disciplines majeures en licence professionnelle.

En cursus licence et master, les femmes représentent six diplômés sur dix avec des différences notables entre disciplines. Les trois quarts des diplômés sont des femmes en « lettres, langues et sciences humaines », quatre sur dix en « sciences » et moins de quatre sur dix en **Staps**. En licence professionnelle, l'écart est encore plus marqué : 27,1% de femmes sont en « sciences » et 80,6% en « droit, sciences politiques ».

En 2022, 10 500 thèses de doctorat ont été soutenues avec succès dans les universités, dont 63,7% en « sciences ». La part des femmes est de 47,0% mais elles sont majoritaires dans les disciplines littéraires et de santé (60,0% et 55,9% respectivement). Sur les 1 400 habilitations à diriger des recherches (dont 800 en sciences), 600 sont délivrées à des femmes.

En 2022, parmi les 36 200 diplômes délivrés dans les formations de santé, on dénombre 13 700 diplômes d'État de docteur (-6,9%) dont 60,4% à des femmes (+0,6 point) (2). Les diplômés d'État de sage-femme (maïeutique) sont pour 98,5% des femmes.

Précisions

Diplômes concernés – Diplômes nationaux.

Cursus licence-master-doctorat (LMD) – Voir « Glossaire ».

1 Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2022

Licences LMD	Licences professionnelles		Licences générales		Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 941	80,6	23 347	73,3	25 288	73,9
Économie, gestion	20 047	59,5	18 305	53,2	38 352	56,5
Administration économique et sociale	454	50,0	5 595	63,4	6 049	62,4
Lettres, langues et sciences humaines	5 853	62,9	64 452	75,2	70 305	74,2
Sciences	18 996	27,1	34 547	47,6	53 543	40,3
Staps	456	45,8	10 356	37,5	10 812	37,8
Santé	54	70,4			54	70,4
Total	47 801	47,7	156 602	63,4	204 403	59,7
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2022	51 900	47,5	205 750	61,5	257 650	58,7

Masters LMD	Masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	21 446	68,3
Économie, gestion	30 089	57,7
Administration économique et sociale	419	67,1
Lettres, langues et sciences humaines	56 102	72,0
Sciences	34 077	44,2
Staps	2 230	42,1
Santé		
Total	144 363	61,4
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2022	172 486	60,8

Doctorats LMD	Doctorat		HDR	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	661	45,7	54	44,4
Économie, gestion et administration économique et sociale	472	46,4	104	53,8
Lettres, langues et sciences humaines	2 235	60,0	318	54,7
Sciences	6 661	42,5	756	33,9
Staps	99	41,4	14	50,0
Santé	324	55,9	167	29,9
Total	10 452	47,0	1 413	40,1
Inscriptions au 15 janvier 2022	53 290	48,8	980	38,5

► **Champ** : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Note : ce tableau présente les principaux diplômes nationaux. D'autres diplômes de la session 2022 ne sont pas mentionnés dans le tableau : la capacité en droit (301 diplômés), le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) (3 631 diplômés), les magistères (394 diplômés), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (Deust) (970 diplômés), etc. Les DUT apparaissent en 8.11 et 8.13, les diplômes d'ingénieurs en 8.16.

Sur le contour des établissements expérimentaux, incluant des établissements partenaires ou composantes de ces nouveaux regroupements en plus du contour universitaire historique présenté ici, 365 264 diplômes ont été délivrés en tout, soit 4 600 diplômes supplémentaires ; plus de 7 sur 10 sont des masters. Les diplômes de santé incluent les diplômes des disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques ainsi que les diplômes en pluri-santé, pour les diplômes nationaux de licences, masters, doctorats d'État et HDR.

2 Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2022

	Médecine		Odontologie		Pharmacie		Total	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Diplôme de docteur (diplôme d'État)	8 855	57,6	1 466	59,5	3 387	67,9	13 708	60,4
Diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) (1)	8 143	62,6	1 004	63,9	2 655	68,0	11 802	63,9
Capacité en médecine	1 102	49,1					1 102	49,1
DES, DIS, DESC	7 739	58,1	79	72,2	343	70,6	8 161	58,8
AFS, AFSA	22	63,6					22	63,6
DE sage-femme	846	98,5					846	98,5
Doctorats (y c. HDR)	421	48,2	16	31,3	52	44,2	489	47,2
Licence professionnelle					54	70,4	54	70,4
DEUST					13	61,5	13	61,5
Total	27 128	60	2 565	61	6 504	68	36 197	61,6

► **Champ** : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Le diplôme de formation approfondie en sciences (DFAS) s'inscrit dans le cursus de la préparation des diplômes d'État de docteur et est un diplôme de fin de second cycle de grade master.

DES : Diplôme d'Études Spécialisées, DIS : Diplôme Interuniversitaire de Spécialité, DESC : Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaires, AFS : Attestation de Formation Spécialisée, AFSA : Attestation de Formation Spécialisée Approfondie (AFS et AFSA sont réservées aux médecins et pharmaciens étrangers).

Note : ce tableau est un focus sur les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques, et principalement sur les formations relevant du ministère de la Santé que sont les diplômes d'État des professions réglementées, pour les formations longues en santé. Il comporte aussi les diplômes de doctorat et licence professionnelle de ces disciplines inclus dans les lignes « santé » du tableau 1.

Les étudiants en licence (générale et professionnelle) sont 45,8% à obtenir leur diplôme en trois ou quatre ans après leur première inscription en L1 à la rentrée 2018-2019 : 34,9% en trois ans et 10,8% après une année supplémentaire (1). Ces taux de réussite progressent régulièrement depuis 2020. Après une hausse de 1,5 point en 2020 due à la crise sanitaire, l'augmentation s'est poursuivie en 2021 et en 2022 (respectivement 2,1 et 1,4 points). Ces taux restent relativement faibles du fait d'un taux d'abandon important au bout d'une ou deux années d'études.

Si la moitié des bacheliers généraux obtiennent le diplôme en trois ou quatre ans, c'est le cas de seulement 19,0% des bacheliers technologiques et de 10,1%

des bacheliers professionnels (2). L'origine sociale et la mention obtenue au baccalauréat ont également une influence. La réussite en trois ou quatre ans varie graduellement de 54,3% pour les étudiants issus d'un milieu très favorisé à 37,5% pour ceux issus d'un milieu défavorisé, et de 78,0% pour les titulaires d'une mention « très bien » à 20,4% pour ceux ayant obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

La réussite en trois ans est plus élevée en « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS) (36,5%), et plus faible en « sciences-santé » (31,1%). En trois ou quatre ans, la réussite est toujours plus élevée en « STAPS » (48,6%) et plus faible en « sciences-santé » (43,6%).

Précisions

Le taux de réussite en licence (générale ou professionnelle) est calculé à partir de la cohorte des étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de licence (LMD). La « cohorte 2018 » correspond aux entrants en licence à la rentrée universitaire 2018-2019. Pour ne pas introduire de biais, les étudiants inscrits en parallèle en CPGE, en DUT ou en STS, ont été retirés de la cohorte. Le champ couvre la France + COM, hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2015, et les Antilles pour les cohortes 2014 à 2016.

Cursus licence, étudiants non bacheliers, origine sociale regroupée – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 23.26.

1 Cursus licence : évolution de la réussite

Cohorte	Effectif de la cohorte, en milliers	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Cohorte 2009	169,2	26,6	12,2	38,9
Cohorte 2010	169,7	27,8	12,0	39,8
Cohorte 2011	173,8	27,2	11,8	39,0
Cohorte 2012	177,3	27,5	11,7	39,3
Cohorte 2013	185,7	27,9	11,8	39,6
Cohorte 2014	188,9	28,6	11,9	40,5
Cohorte 2015	197,7	29,0	11,8	40,8
Cohorte 2016	200,3	29,0	13,3	42,3
Cohorte 2017	204,0	31,7	12,7	44,4
Cohorte 2018	217,9	34,9	10,8	45,8
Cohorte 2019	216,6	33,6		

► Champ : France (hormis la Nouvelle-Calédonie pour les cohortes 2012 à 2015, et les Antilles pour 2014 à 2016). RERS 2024, DEPP, SIES

Note : Les résultats aux diplômes de la session 2023 n'étant pas encore connus, les données de réussite en quatre ans pour la cohorte 2019 ne sont pas disponibles.

2 Cursus licence : réussite des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2018, en %

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits (%)	Réussite en 3 ans (%)	Réussite en 4 ans (%)	Réussite en 3 ou 4 ans (%)
Sexe	Femme	59,1	39,9	11,0	50,9
	Homme	40,9	28,0	10,6	38,5
	Total	100,0	35,0	10,8	45,8
Âge au baccalauréat	« À l'heure » ou en avance	76,5	38,9	11,4	50,3
	En retard d'un an	14,7	19,1	9,0	28,1
	En retard de plus d'un an	3,6	14,5	6,7	21,2
	Non-bachelier	5,1	37,2	10,3	47,5
	Total	100,0	35,0	10,8	45,8
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Baccalauréat obtenu dans l'année	85,6	35,6	11,3	46,9
	Baccalauréat obtenu un an avant	5,2	29,4	6,7	36,2
	Baccalauréat obtenu plus d'un an avant	4,0	27,3	5,2	32,5
	Non-bachelier	5,1	37,2	10,3	47,5
	Total	100,0	35,0	10,8	45,8
Série du baccalauréat	Scientifique	28,4	44,1	12,0	56,1
	Économique	29,6	42,0	12,8	54,8
	Littéraire	17,2	35,4	11,1	46,5
	Ensemble des baccalauréats généraux	75,3	41,3	12,1	53,4
	Technologique STMG	6,9	9,2	6,0	15,2
	Autre technologique	6,7	15,1	7,9	23,0
	Ensemble des baccalauréats technologiques	13,5	12,1	6,9	19,0
	Ensemble des baccalauréats professionnels	6,0	6,5	3,6	10,1
	Ensemble des baccalauréats	94,9	34,9	10,8	45,7
	Non-bachelier	5,1	37,2	10,3	47,5
	Total	100,0	35,0	10,8	45,8
	Mention obtenue au baccalauréat (1)	Très bien	5,9	70,8	7,2
Bien		13,5	59,5	10,4	69,9
Assez bien		25,3	41,7	12,4	54,1
Passable premier groupe		32,8	22,8	11,5	34,3
Passable deuxième groupe		12,4	11,5	8,9	20,4
Inconnue		5,0	28,7	9,1	37,7
Non-bachelier		5,1	37,2	10,3	47,5
Total		100,0	35,0	10,8	45,8
Origine sociale (2)	Très favorisée	28,1	42,9	11,4	54,3
	Favorisée	13,5	37,5	11,5	49,1
	Assez défavorisée	28,3	33,9	10,9	44,8
	Défavorisée	23,5	27,5	10,0	37,5
	Non-réponse	6,5	27,8	9,2	37,0
	Total	100,0	35,0	10,8	45,8
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit, sciences politiques	17,3	35,4	12,4	47,8
	Économie, AES	13,9	34,7	10,8	45,5
	Arts, lettres, langues, SHS	42,9	36,4	9,2	45,6
	Sciences-santé	17,8	31,1	12,6	43,6
	Staps	8,1	36,5	12,1	48,6
Total	100,0	35,0	10,8	45,8	

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Les bacheliers avec une mention « passable deuxième groupe » ont obtenu leur baccalauréat après les épreuves de rattrapage.

2. Origine sociale regroupée, voir « Glossaire ».

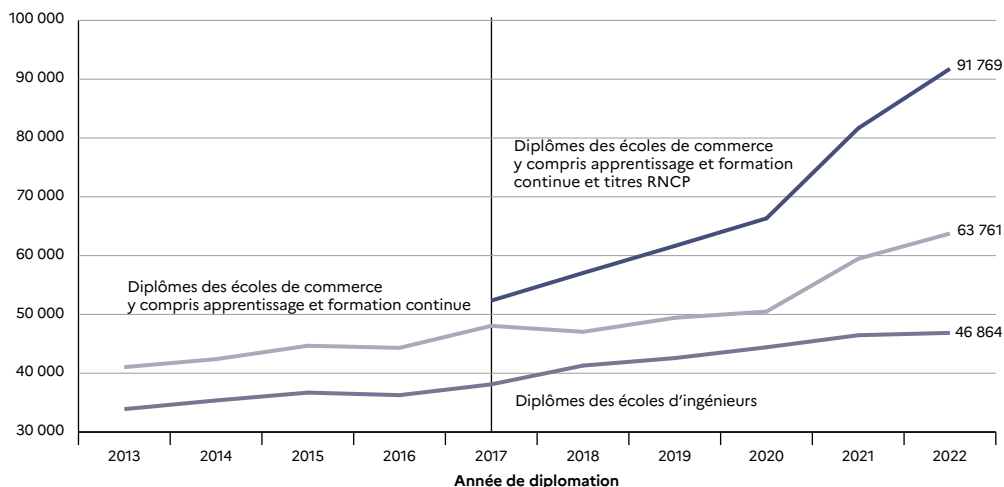
Lecture : 59,1 % des inscrits en première année de cursus licence en 2018 sont des femmes. 50,9 % d'entre elles ont réussi leur licence en trois ou quatre ans (39,9 % en trois ans, 11,0 % en quatre ans).

En 2022, 46 900 diplômes d'ingénieurs sont délivrés contre 38 100 en 2017, soit une hausse de 23 % en cinq ans (1). Entre 2021 et 2022, le nombre global augmente de 1%. Il baisse de 0,8% dans les écoles du MESR qui délivrent la moitié des diplômes (48,2%) alors que 15,1% sont délivrés par les écoles publiques sous tutelle des autres ministères et un tiers par les écoles privées (2).

La part des femmes parmi les diplômés d'un titre d'ingénieur est de 29,0%, soit une progression de 1,6 point en dix ans. Elle reste supérieure au taux moyen observé dans les écoles du MESR (30 %) et dans celles sous tutelle des autres ministères (35,5%), et reste inférieure dans les écoles privées (27,5 %).

En 2022, 63 800 diplômes et certificats sont délivrés par les écoles de commerce et de gestion (+7,2% par rapport à la session 2021), 91 800 en incluant les titres RNCP (+12,4%) (3). Les diplômés visés par le MESR poursuivent leur progression (+9,5 % en 2022) et représentent toujours la majorité des titres délivrés par les écoles de commerce hors titres RNCP (64,9%), tandis que le nombre de certificats d'école progresse moins rapidement (+3,0%). Les titres RNCP délivrés en 2022 connaissent une très forte croissance (+26,5%). En 2022, un diplômé sur deux d'un diplôme visé ou d'un certificat d'école est une femme (51,5%).

1 Évolution du nombre de diplômes délivrés par les écoles de commerce et d'ingénieurs



RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

Note : l'augmentation du nombre de diplômés d'écoles de commerce résulte de différents facteurs : amélioration de la couverture de la collecte, démographie des établissements (création de nouvelles écoles), développement de l'offre des établissements (bachelors notamment), augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans ces écoles et plus récemment mise en place de doubles diplômes programme grande école (PGE) et *master of sciences* (MSc) dans certains établissements.

Précisions

Diplômes d'ingénieur, diplômes des écoles de commerce, diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP), MBA, visa du ministère en charge de l'enseignement supérieur – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 20.09 ; 20.11.
- Note Flash du SIES : 24.14.

Source
SIES-MESR

- (1) Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information SISE.

- (2) Enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information SISE.

2 Évolution du nombre de diplômes délivrés par les écoles d'ingénieurs

	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017 (2)	2018	2019	2020	2021	2022
Écoles universitaires (1)(4)	10 578	10 313	11 326	11 560	11 557	11 229	11 881	11 690	11 892	7 822	7 925	7 938
Part de femmes (%)	27,6	29,6	29,7	29,7	30,9	30,9	30,7	31,0	31,3	32,8	32,6	33,2
Écoles indépendantes des universités	5 660	7 272	6 257	6 740	7 274	7 361	7 500	8 720	8 913	13 632	14 965	14 653
Part de femmes (%)	24,5	25,3	25,4	25,7	25,4	25,2	25,5	25,6	26,0	29,7	29,1	28,0
Total public MESR	16 238	17 585	17 583	18 300	18 831	18 590	19 381	20 410	20 805	21 454	22 890	22 591
Part de femmes (%)	26,5	27,9	28,2	28,2	28,8	28,6	28,3	28,7	29,0	29,8	30,3	29,8
Écoles publiques autres ministères	5 333	5 556	5 619	5 840	5 832	5 833	6 284	7 146	7 103	7 118	7 414	7 067
Part de femmes (%)	34,7	35,2	35,0	34,9	36,4	35,1	32,6	32,7	32,6	32,8	33,5	35,5
Écoles privées	7 357	8 207	8 430	8 705	9 279	9 092	9 517	10 327	11 134	12 039	12 380	13 656
Part de femmes (%)	23,9	25,4	27,7	27,7	28,7	28,0	28,5	26,5	27,5	27,4	27,7	27,5
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP) (3)	3 700	2 062	2 265	2 526	2 760	2 758	2 922	3 416	3 532	3 800	3 669	3 550
Total	32 628	33 410	33 897	35 371	36 702	36 273	38 104	41 299	42 574	44 411	46 353	46 864
Part de femmes (%)	27,3	27,4	28,2	28,2	29,0	28,5	28,1	27,8	28,1	28,3	29,3	29,0

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques ont été classés parmi les écoles universitaires de 2009 à 2019. À partir de 2020, ils sont classés parmi les écoles indépendantes des universités, entraînant ainsi une rupture de série.
2. Les diplômés du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) sont intégrés dans le tableau à partir de la session 2017.
3. Plus de huit diplômés sur dix sont issus de la formation initiale en apprentissage; les diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue.
4. Écoles réellement intégrées aux universités (pas au sens des EPE).

3 Évolution du nombre de diplômes délivrés par les écoles de commerce (1)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Diplômes visés par le MESR	26 116	27 313	29 667	27 717	30 513	30 255	31 465	32 919	37 749	41 352
Part de femmes (%)	49,2	49,0	49,2	50,1	49,8	50,4	50,1	48,7	49,9	50,0
Certificats d'école	14 923	15 081	15 004	16 596	17 546	16 785	17 956	17 565	21 750	22 409
dont : mastères	3 696	3 762	3 469	3 026	3 595	3 883	4 142	4 056	4 039	4 444
MBA	3 178	4 103	3 525	3 357	2 729	5 830	5 951	6 900	10 302	12 627
Total	41 039	42 394	44 671	44 313	48 059	47 040	49 421	50 484	59 499	63 761
Part de femmes (%)	50,5	50,5	50,7	52,1	51,2	52,2	52,2	50,6	51,5	51,5
Titres RNCP (2)					4 287	10 004	12 224	15 848	22 143	28 008
Part de femmes (%)					58,5	58,8	58,0	58,5	60,4	59,7
Total y compris titres RNCP					52 346	57 044	61 645	66 332	81 642	91 769
Part de femmes (%)					51,8	53,4	53,3	52,5	53,9	54,0

► Champ : France (3).

RERS 2024, DEPP, SIES

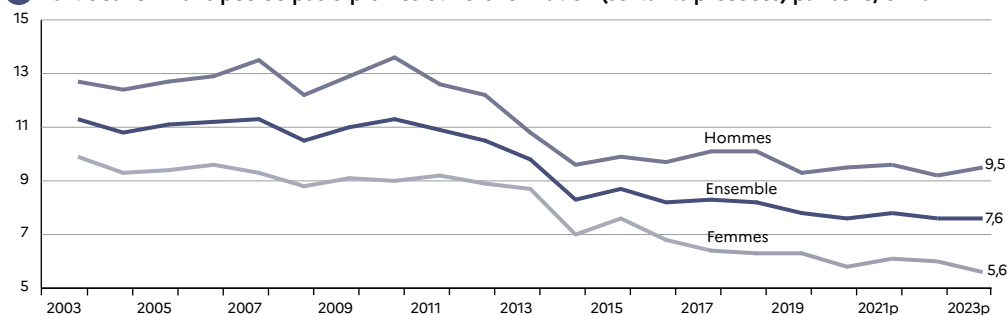
1. Y compris apprentissage et formation continue à partir de la session 2013.
2. Données collectées à partir de la session 2017.
3. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France.

La part de **sortants précoces** (jeunes de 18-24 ans peu ou pas diplômés ne suivant pas de formation) et la part de **sortants de formation initiale** peu ou pas diplômés sont deux mesures des sorties du système éducatif avec un faible niveau d'études : la première en stock (soit les sortants sur l'ensemble des 18-24 ans quelle que soit l'année de sortie) et la seconde en flux (sur les sortants du système éducatif une année donnée). En 2021, l'Union européenne (UE) s'est fixé des objectifs en matière d'éducation et de formation à atteindre avant 2030 dans la continuité de ceux de la stratégie européenne 2020. L'un des objectifs est d'abaisser la part des sortants précoces dans l'UE à 9% en 2030. Il a été atteint en France en 2023 avec 8% de sortants précoces (1).

La part des sortants de formation initiale sans diplôme ou détenant au plus le brevet était de 10% en 2021 (2). Au contraire, 38% des jeunes sortaient du système scolaire avec, au plus, un diplôme de formation en lycée ou en apprentissage du second degré (CAP, baccalauréat ou équivalent) et 52% sortaient diplômés du supérieur.

Les sorties au niveau du baccalauréat représentent les trois quarts des sortants de l'enseignement secondaire (3). Entre 2021 et 2022, leur part baisse de 2,1 points. Les filles ont plus tendance à sortir au niveau du baccalauréat que les garçons (79% contre 71%), qui eux sortent plus souvent que les filles avant la fin du second degré ou au niveau du CAP. En effet, 14% des garçons sortent de l'enseignement secondaire après une année terminale de CAP ou BEP, contre seulement 8% des filles.

1 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces) par sexe, en %



► Champ : France.

Lecture : en 2023, le taux de sortants précoces en France est de 7,6%.

Note : à la suite de la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi en 2013, la part de sortants précoces est corrigée de cette rupture de série pour les années 2003 à 2013 (estimation DEPP). Dans le même temps, les données sur le champ France hors DROM (de 2003 à 2013) ont été extrapolées au champ France hors Mayotte.

RERS 2024, DEPP

Précisions

Diplômes les plus élevés – Ce sont ceux déclarés par les répondants aux enquêtes Emploi de l'Insee (2).

Sorties de l'enseignement secondaire – Depuis la rentrée scolaire 2020, l'immatriculation des élèves via leur identifiant national (INE) dans les différentes sources permet de retracer leur parcours scolaire d'une année scolaire à l'autre au sein des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles). La méthodologie du calcul des taux de redoublement, de passage et de sortie a été révisée, et les chiffres des années 2021 à 2022 sont présentés selon la nouvelle méthode, qui met dorénavant en regard les situations individuelles des élèves sur deux rentrées successives. Les sorties de l'enseignement secondaire sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sortants de l'année « n » sont déclinés selon la classe atteinte en « n-1 ».

Le nombre de sortants de formation initiale repose sur une estimation réalisée par la DEPP à partir des enquêtes Emploi, des estimations de population et du recensement de la population de l'Insee. La méthodologie employée diffère de celle publiée en 2016, les résultats ne doivent donc pas être comparés.

– Voir la fiche 7.33 de RERS édition 2020 pour les indicateurs de la stratégie 2020.

Pour en savoir plus

- DEPP, 2013, *Éducation & formations*, n°84.
- Séries chronologiques en ligne :
 - Les sorties précoces parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans.
 - Les sorties de l'enseignement secondaire par classe.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité et système d'information sur les apprentis (SIFA).
DGER-MASA, Système d'information Safran.
Insee, Enquêtes Emploi, traitement DEPP.

2 Répartition des sortants en 2021 de formation initiale en fonction de leur diplôme le plus élevé

	Ensemble		Femmes		Hommes	
	En milliers	En %	En %	En %	En %	En %
Master, doctorat	137	18		22		14
Diplômes d'écoles d'ingénieurs ou de commerce	48	6		5		7
Licence	128	17		20		14
BTS, DUT ou équivalent	88	11		11		12
Total diplômés d'études supérieures	401	52		58		47
Baccalauréat général	64	8		9		7
Baccalauréat technologique	38	5		5		5
Baccalauréat professionnel et assimilé	125	16		14		18
CAP, BEP ou équivalent	69	9		7		11
Total diplômés de formations en lycée et en apprentissage (2^e degré)	296	38		35		41
Diplôme national du brevet	43	6		5		7
Aucun diplôme	33	4		3		6
Total diplômés du brevet et aucun diplôme	76	10		8		12
Total sortants de formation initiale	773	100		100		100

► Champ : France.

Lecture : en moyenne sur 2020, 2021 et 2022, 772 700 jeunes sont sortis de formation initiale. 52% sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

RERS 2024, DEPP

3 Les sorties de l'enseignement secondaire par classe selon l'année, en %

Classe atteinte	2010	2011	2015	2018	2019	2020	2021	2021(1)	2022		
									Total	Filles	Garçons
Terminales générales et technologiques	54,7	53,6	56,0	59,9	60,4	62,9	60,5	53,4	51,1	58,3	44,5
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	17,8	23,4	26,3	24,3	24,4	24,6	25,0	23,1	23,3	20,4	26,0
Total sorties au niveau du baccalauréat	72,5	77,0	82,3	84,2	84,8	87,5	85,5	76,5	74,4	78,7	70,5
Première année de bac pro en deux ans ou BP	0,7	0,4	0,2	0,2	0,6	0,2	0,1	0,5	0,6	0,5	0,6
Année terminale de CAP ou BEP	16,9	12,3	9,8	8,6	8,4	7,8	8,4	10,2	11,1	8,2	13,8
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	17,6	12,7	10,0	8,8	9,0	8,0	8,5	10,7	11,6	8,7	14,3
Seconde ou première générales et technologiques	1,3	1,0	1,0	1,3	1,2	1,0	1,3	2,3	2,6	3,2	2,1
Première professionnelle	2,3	3,8	2,5	2,9	2,7	1,8	2,4	2,3	2,6	2,3	2,8
Seconde professionnelle	2,4	2,6	2,0	1,9	1,6	1,0	0,9	1,5	1,8	1,6	1,9
Formations en collège, première année de CAP ou BEP	3,9	2,9	2,2	0,9	0,7	1,4	6,6	7,0	5,6	5,6	8,3
Total sorties avant la fin du second degré	9,9	10,3	7,7	7,0	6,2	4,5	6,0	12,8	13,9	12,6	15,1
Total des élèves sortis de l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France.

1. Rupture de série : à partir de 2021, la méthodologie a été révisée (cf. « Précisions »).

Lecture : en 2022, sur 100 élèves sortis de l'enseignement secondaire, 23,3% le font au niveau de la classe de terminale professionnelle, qu'ils soient diplômés ou non.

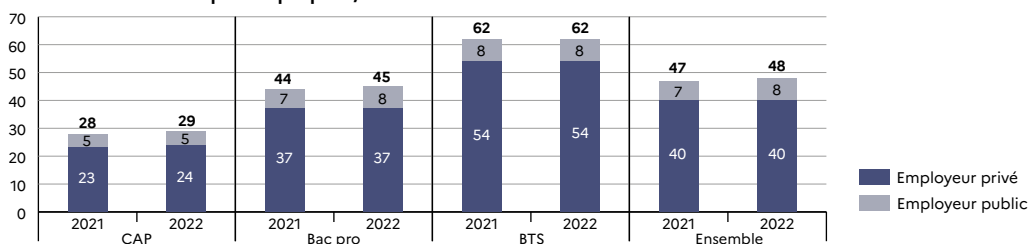
RERS 2024, DEPP

Parmi les jeunes lycéens professionnels inscrits en 2021-2022 en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS, la moitié (48%) sort du système éducatif à la fin de l'année scolaire 2022, tandis que l'autre (52%) poursuit ses études (2). Six mois après leur sortie, en janvier 2023, 48% de ces jeunes sortants ont un emploi salarié : 40% dans le secteur privé et 8% dans le secteur public (1). Ce taux d'emploi des jeunes lycéens professionnels est quasi-stable par rapport à la génération précédente, sortie du système scolaire en 2021 (47%).

Quel que soit le niveau de formation, obtenir le diplôme demeure déterminant dans l'insertion des jeunes : 6 mois après leur sortie, les diplômés ont un taux d'emploi de 51%, contre 41% pour ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme préparé, soit un écart de 10 points. Par ailleurs, sortir d'une formation de niveau élevé augmente les chances des lycéens professionnels d'être en emploi six mois après leur sortie de formation.

Pour les jeunes sortants en 2022, le taux d'emploi des jeunes femmes est de 50%, de trois points supérieurs à celui des jeunes hommes (47%) (3). Les jeunes femmes sont, en effet, plus souvent inscrites dans des formations relevant des services, spécialités pour lesquelles le taux d'emploi est plus élevé que pour les sortants de formations de la production (50% contre 45%). Au sein de ces deux secteurs, l'insertion professionnelle varie également selon le domaine de formation (4). Le domaine des services offrant la meilleure insertion sur le marché du travail est « coiffure esthétique » (55%). Au sein de la production, il s'agit des domaines de spécialités « technologies industrielles » et « énergie, chimie, métallurgie » (55%). Pour chaque niveau de diplôme, les spécialités du domaine « énergie, chimie, métallurgie » offrent également une meilleure insertion que la moyenne. *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour « matériaux souples » (37%) parmi les domaines de la production et « commerce, vente » (46%) parmi ceux des services.

1 Taux d'emploi salarié privé et public à 6 mois pour les lycéens professionnels sortant d'études en 2021 et 2022 selon le diplôme préparé, en %



► Champ : France hors Mayotte. Sortants en 2021 et 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études (hors mentions complémentaires qui représentent 2% des lycéens sortants).

RERS 2024, DEPP

Lecture : 48% des lycéens professionnels sortis d'études en 2022 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie : 40% chez un employeur privé et 8% chez un employeur public.

Note : l'emploi mesuré par Inserjeunes inclut pour la première fois l'emploi public.

Précisions

Inserjeunes – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.53.

2 Situation en janvier 2023 des lycéens après la fin d'un cycle professionnel 6 mois après la sortie d'études, en %

Niveau de sortie (1)	Diplôme obtenu	Taux de poursuite d'études	Taux de sortie	Taux d'emploi	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants (%)
					CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (74,2%)	57	43	33	34	13	39	3	11	
	Non (25,8%)	34	66	20	32	17	36	2	13	
	Ensemble (2)	50	50	29	34	14	38	3	11	16,9
Bac pro	Oui (72,6%)	62	38	48	35	14	38	3	10	
	Non (27,4%)	35	65	37	37	20	32	2	9	
	Ensemble (2)	56	44	45	36	16	36	3	9	49,2
BTS	Oui (73,5%)	51	49	64	42	13	38	2	5	
	Non (26,5%)	37	63	58	43	18	32	1	6	
	Ensemble (2)	48	52	62	43	14	36	2	5	33,9
Ensemble	Oui (73,2%)	58	42	51	38	14	38	2	8	
	Non (26,8%)	35	65	41	39	19	32	2	8	
Ensemble	Ensemble (2)	52	48	48	39	15	36	2	8	100
Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2021) (en points)		1,7	-1,7	0,6	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	

► **Champ :** France hors Mayotte. Taux de poursuite d'études et taux de sortie : inscrits en 2021-2022 en dernière année de formation professionnelle en lycée public et privé sous contrat (hors mentions complémentaires). Taux d'emploi salarié et type de contrats : sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, six mois après la fin des études (hors mentions complémentaires qui représentent 2% des lycéens sortants).

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

2. Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.

Note : l'emploi mesuré par Inserjeunes inclut pour la première fois l'emploi public.

RERS 2024, DEPP

3 Taux d'emploi salarié des lycéens professionnels à 6 mois en janvier 2023 selon le secteur de formation, le sexe et le niveau de sortie, en %

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Femmes		Hommes	
	Femmes	Hommes	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP	28	30	29	30	25	29	30	30
Bac pro	45	44	44	45	41	45	45	44
BTS	65	60	62	63	66	65	61	58
Ensemble	50	47	45	50	42	51	46	48
Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2021) (en points)		n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

► **Champ :** France hors Mayotte. Sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études (hors mentions complémentaires qui représentent 2% des lycéens sortants).

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

Lecture : parmi les lycéennes sorties d'un CAP d'une spécialité de la production en 2022, 25% sont en emploi en janvier 2023 (taux d'emploi à 6 mois).

Note : l'emploi mesuré par Inserjeunes inclut pour la première fois l'emploi public.

RERS 2024, DEPP

4 Taux d'emploi salarié des lycéens professionnels à 6 mois en janvier 2023 selon la spécialité regroupée de formation et le niveau de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	CAP	Bac pro	BTS	Ensemble sortants 2022	Répartition des sortants 2022	Répartition des sortants 2021
Mécanique et structures métalliques	28	48	66	48	26,7	27,0
Électricité, électronique	26	39	59	42	21,8	21,3
Génie civil, construction, bois	32	43	65	43	17,4	17,5
Alimentation et agroalimentaire transformation	30	51	66	41	12,2	11,8
Technologies industrielles	28	43	57	55	8,6	9,0
Énergie, chimie, métallurgie	35	46	65	55	7,8	8,1
Matériaux souples	24	39	59	37	4,8	4,8
Ensemble production	29	44	62	45	100,0	100,0
Commerce, vente	22	43	62	46	34,5	33,8
Services aux personnes (santé, social)	45	45	68	51	18,8	18,4
Finances, comptabilité		39	64	52	17,3	18,9
Secrétariat, communication et information	23	28	57	52	8,9	9,2
Hôtellerie, restauration, tourisme	27	54	63	49	8,6	8,2
Transport, manutention, magasinage	41	52	60	50	5,3	5,1
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	31	59	69	53	3,7	3,5
Coiffure esthétique	37	58	69	55	2,9	2,9
Ensemble services	30	45	63	50	100,0	100,0
Ensemble (toutes spécialités)	29	45	62	48		

► **Champ :** France hors Mayotte. Sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études (hors mentions complémentaires qui représentent 2% des lycéens sortants).

1. Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement *ad hoc* permettant une harmonisation des catégories pour les diplômes des lycéens et des apprentis. Les sortants d'une spécialité relevant de l'agriculture (moins de 1% des sortants de la production) ne sont pas présentés ici.

Lecture : dans la spécialité « commerce-vente », 22% des sortants d'un CAP sont en emploi 6 mois après la sortie du système scolaire. C'est le cas de 43% des sortants d'un bac pro et 62% pour les sortants de BTS du même domaine. Le poids de cette spécialité parmi les sortants d'une spécialité relevant des services est de 34,5%.

Note : l'emploi mesuré par Inserjeunes inclut pour la première fois l'emploi public.

RERS 2024, DEPP

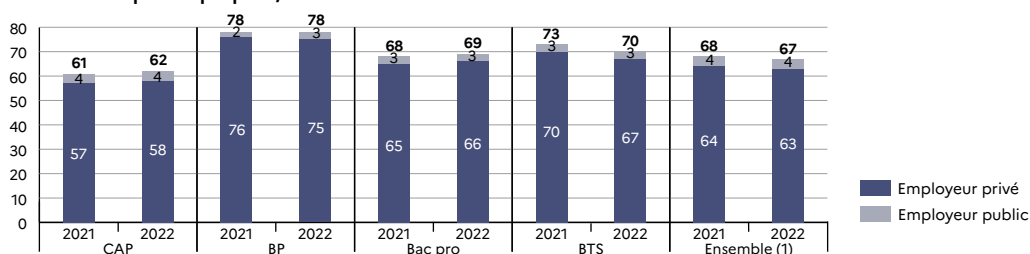
En 2021-2022, parmi les inscrits en dernière année d'une formation par apprentissage de niveau CAP à BTS, 62% des jeunes sortent du système éducatif à la fin de leur année scolaire et 38% poursuivent leurs études (2). Six mois après leur sortie, en janvier 2023, 67% de ces jeunes sortants ont un emploi : 63% dans le secteur privé et 4% dans le secteur public (1). Pour la génération précédente, sortie d'études en 2021, le taux d'emploi à six mois s'élevait à 68%.

Quel que soit le niveau de formation, sortir du système éducatif après avoir obtenu le diplôme préparé demeure déterminant pour l'insertion. L'écart des taux d'insertion selon ce critère est en moyenne de 10 points : 73% des sortants diplômés sont en emploi six mois après la sortie d'études contre 63% des jeunes sortis d'une année terminale d'un cursus sans obtenir le diplôme. Six mois après leur sortie du système scolaire en 2022, 60% des jeunes sortant d'apprentissage en emploi sont en CDI, 28% en CDD et 8% en intérim.

Les jeunes hommes sont plus souvent en emploi six mois après leur sortie d'études en 2022 que leurs consœurs, avec un écart de 6 points au niveau CAP, 10 points au niveau baccalauréat professionnel et 2 points au niveau BTS (3).

L'insertion professionnelle varie selon le niveau de diplôme préparé, mais aussi avec la spécialité de formation (4). Les domaines offrant une bonne insertion sur le marché du travail sont « énergie, chimie, métallurgie » (75%) au sein des domaines de la production et « transport, manutention, magasinage » (72%) au sein des domaines des services. *A contrario*, l'insertion est la plus faible pour « agriculture » (67%) parmi les domaines de la production et « secrétariat, communication et information » (59%) parmi ceux des services.

1 Taux d'emploi salarié privé et public à 6 mois pour les apprentis sortant d'études en 2021 et 2022, selon le diplôme préparé, en %



► Champ : France hors Mayotte. Sortants en 2021 et 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA de niveau CAP à BTS, 6 mois après la fin des études.

1. Y compris autres certifications de niveaux équivalents.

Lecture : 67% des apprentis sortis d'études en 2022 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie : 63% chez un employeur privé et 4% chez un employeur public.

RERS 2024, DEPP

Précisions

InserJeunes – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 23.52.

2 Situation en janvier 2023 des apprentis 6 mois après la sortie d'études, en %

Niveau de sortie (1)	Diplôme obtenu	Taux de poursuite d'études	Taux de sortie	Taux d'emploi	Parmi les sortants en emploi					Répartition des sortants (%)
					CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	Autres contrats	
CAP	Oui (74,3%)	51	49	67	58	9	28	3	2	26,5
	Non (25,7%)	27	73	52	51	14	30	2	3	
	Ensemble (2)	45	55	62	56	10	29	3	2	
Autre niveau 3	Oui (71,3%)	46	54	76	72	4	21	2	1	11,7
	Non (28,7%)	27	73	70	64	9	24	2	1	
	Ensemble (2)	25	75	65	63	7	26	2	2	
Bac pro	Oui (75,4%)	45	55	73	60	11	24	4	1	8,9
	Non (24,6%)	23	77	61	54	16	27	2	1	
	Ensemble (2)	41	59	69	58	12	25	4	1	
BP	Oui (73,6%)	15	85	82	76	4	17	3	0	10,0
	Non (26,4%)	27	73	73	61	10	26	3	0	
	Ensemble (2)	19	81	78	71	5	20	3	1	
Autre niveau 4	Oui (86,4%)	17	83	81	65	10	22	2	1	12,2
	Non (13,6%)	18	82	67	53	18	26	0	3	
	Ensemble (2)	24	76	67	55	6	35	1	3	
BTS	Oui (61,8%)	48	52	75	61	7	29	2	1	23,0
	Non (38,2%)	29	71	67	57	11	29	2	1	
	Ensemble (2)	42	58	70	60	8	29	2	1	
Autre niveau 5	Oui (n.d%)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	7,7
	Non (n.d%)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	
	Ensemble (2)	44	56	67	62	5	29	2	2	
Ensemble	Oui (70,3%)	45	55	73	63	8	25	3	1	100,0
	Non (29,7%)	28	72	63	56	12	28	2	2	
Ensemble	Ensemble (2)	38	62	67	60	8	28	2	2	100,0

Evolution P/R à la génération précédente (sortants en 2021) (en points)

-1,8 1,8 -0,4 n.d. n.d. n.d. n.d. n.d.

► **Champ :** France hors Mayotte. Taux de poursuite d'études et taux de sortie : apprentis inscrits en dernière année d'une formation de niveau CAP à BTS en 2021-2022. Taux d'emploi salarié : sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études.

RERS 2024, DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non. 2. Y compris les jeunes dont l'obtention du diplôme est inconnue.

3 Taux d'emploi salarié des apprentis à 6 mois en janvier 2023 selon le secteur de formation, le sexe et le niveau de sortie, en %

Niveau de sortie (1)	Ensemble				Femmes		Hommes	
	Femmes	Hommes	Production	Services	Production	Services	Production	Services
CAP	57	63	63	59	56	57	63	62
Autre niveau 3	63	67	69	63	65	63	70	63
Bac pro	61	71	72	62	61	61	73	62
BP	77	78	78	78	66	79	79	71
Autre niveau 4	66	68	76	63	76	64	76	62
BTS	69	71	77	66	72	68	78	64
Autre niveau 5	67	68	78	64	78	66	78	63
Ensemble	66	68	70	65	65	66	71	63

► **Champ :** France hors Mayotte. Sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études.

RERS 2024, DEPP

1. Il s'agit du dernier niveau suivi. Le diplôme préparé cette année-là peut être obtenu ou non.

4 Taux d'emploi salarié des apprentis à 6 mois en janvier 2023 selon la spécialité regroupée de formation et le niveau de sortie, en %

Spécialité regroupée (1)	CAP	BP	Bac pro	BTS	Ensemble sortants 2022 (2)	Répartition des sortants 2022	Répartition des sortants 2021
Alimentation et agroalimentaire transformation	63	79	67	77	67	24,1	25,6
Génie civil, construction, bois	64	80	74	80	69	22,6	22,4
Mécanique et structures métalliques	64	73	75	81	74	21,7	21,5
Agriculture	52	67	68	71	67	15,8	14,9
Électricité, électronique	57	74	68	79	70	7,2	7,4
Énergie, chimie, métallurgie	67	82	72	79	75	6,4	6,1
Technologies industrielles	58		77	71	70	1,6	1,6
Matériaux souples	61	79	73	81	69	0,6	0,5
Ensemble production	63	78	72	77	70	100,0	100,0
Commerce, vente	54	69	61	66	61	34,6	28,3
Services aux personnes (santé, social)	65	85	64	77	71	26,5	27,1
Coiffure esthétique			61	66	66	9,4	8,0
Hôtellerie, restauration, tourisme	62	70	51	59	59	8,0	7,4
Finances, comptabilité	47	72	70	75	65	7,3	11,3
Transport, manutention, magasinage	57	70	65	67	63	7,0	8,9
Secrétariat, communication et information	75		64	71	72	5,2	7,0
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	70	73	58	65	62	1,8	2,1
Ensemble services	59	78	62	66	65	100,0	100,0
Ensemble (toutes spécialités)	62	78	69	70	67		

► **Champ :** France hors Mayotte. Sortants en 2022 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, 6 mois après la fin des études.

RERS 2024, DEPP

1. Le regroupement des spécialités utilisé ici est un regroupement *ad hoc* permettant une harmonisation des catégories pour les diplômés des lycéens et des apprentis.

2. Ensemble y compris autres titres.

Note : il n'existe pas de CAP et de BP « finances, comptabilité », ni de BP « transport, manutention, magasinage » ou « technologies industrielles ».

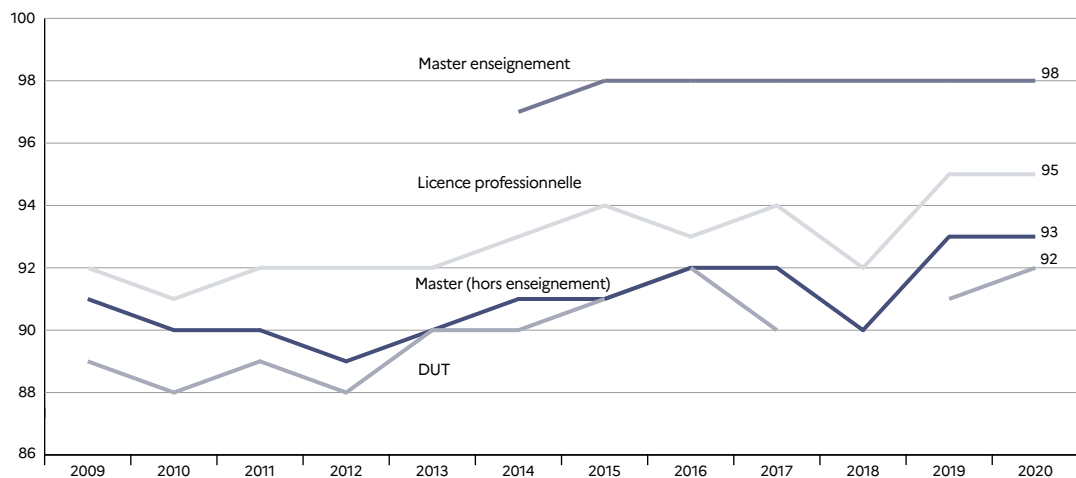
Fin 2022, les **taux d'insertion professionnelle** à 30 mois s'élevaient à 92% pour les diplômés 2020 de DUT, 95% pour les diplômés de licence professionnelle (LP), 93% pour les diplômés de master (hors enseignement) et 98% pour les diplômés de master enseignement (1) (2).

Le **taux d'emploi** s'établit à 90% pour les LP, 88% pour les masters (hors enseignement) et 95% pour les masters enseignement, et le **taux d'emploi salarié** en France respectivement à 83%, 75% et 92% (3). L'écart provient des emplois non salariés et de ceux occupés à l'étranger. La moitié des diplômés de master (hors enseignement) et les deux tiers des diplômés de LP en emploi salarié en France se sont insérés dès décembre 2020, peu après leur diplomation. Pour ces deux diplômés, le taux d'emploi salarié en France se stabilise à partir de 24 mois.

Le niveau de qualification et la rémunération des emplois occupés augmentent avec celui du diplôme obtenu. La part des emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires varie ainsi fin 2022 de 62% pour les DUT à 91% pour les masters (hors enseignement) (4). Il existe de fortes différences entre domaines de spécialité. En particulier, entre les domaines « lettres-langues-arts » et « sciences-technologies-santé » : 29 points en licence professionnelle (respectivement 60% et 89%) et 15 points en master (hors enseignement) (80% contre 95%).

Les titulaires d'un master (hors enseignement) perçoivent en 2022 un **salaire mensuel net médian** de 2 180 euros contre 1 730 euros pour les diplômés de DUT (5). À diplôme donné, le salaire médian à 30 mois varie de 1 850 euros en « lettres-langues-arts » à 2 270 euros en « sciences-technologies-santé » en master (hors enseignement).

1 Taux d'insertion des diplômés à 30 mois, selon l'année d'obtention du diplôme, en %



► Champ : France hors Mayotte + COM.

Lecture : le taux d'insertion à 30 mois des diplômés de master en 2020 s'élève à 93%.

Note : les données de DUT en 2018 ne sont pas disponibles. Les taux d'insertion des diplômés de master enseignement ne sont pas disponibles avant la promotion 2014.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants de nationalité française diplômés en 2020 d'un DUT, d'une licence professionnelle ou d'un master, issus de la formation initiale, et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme.

Méthodologie – Cette enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université a été menée par le MESR auprès de plus de 100 000 diplômés en 2020 en France, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. La collecte a été réalisée par

les universités concernées (à l'exception de Paris-Dauphine et Gustave-Eiffel) et coordonnée par le ministère. Les taux d'emploi salarié en France sont issus du dispositif InserSup qui apparie les données de l'enseignement supérieur avec les données d'emploi de la déclaration sociale nominative (DSN).

Taux d'insertion, taux d'emploi, taux d'emploi salarié en France – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 23.21 ; 23.22 ; 23.29 ; 23.31 ; 23.32.

Source

SIES-MESR

- Enquêtes d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université.
- InserSup 2020.

2 Taux d'insertion professionnelle, taux d'emploi et taux d'emploi salarié en France à 30 mois des diplômés 2020, en %

	Taux d'insertion	Taux d'emploi	Taux d'emploi salarié en France (1)
DUT	92	78	n.d.
Licence professionnelle	95	90	83
Master (hors enseignement)	93	88	75
dont : Droit-économie-gestion (DEG)	95	90	78
Lettres-langues-arts (LLA)	89	82	60
Sciences humaines et sociales (SHS)	91	83	77
Sciences-technologies-santé (STS)	94	92	76
Master enseignement	98	95	92

► Champ : France hors Mayotte + COM pour les enquêtes IP ; France (hors Mayotte) pour InserSup.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Le taux d'emploi salarié en France est calculé à partir d'InserSup 2020.

3 Taux d'emploi salarié en France des diplômés 2020 de 6 à 30 mois après leur diplomation, en % (1)

	6 mois	12 mois	18 mois	24 mois	30 mois
DUT	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Licence professionnelle	67	78	82	83	83
Master (hors enseignement)	49	66	72	76	75
dont : Droit-économie-gestion (DEG)	54	71	75	79	78
Lettres-langues-arts (LLA)	37	50	56	60	60
Sciences humaines et sociales (SHS)	43	64	74	77	77
Sciences-technologies-santé (STS)	50	66	73	76	76
Master enseignement	76	78	86	87	92

► Champ : France (hors Mayotte).

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Le taux d'emploi salarié en France est calculé à partir d'InserSup 2020.

4 Conditions d'emploi des diplômés 2020 à 30 mois, en %

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Ensemble
DUT	Taux d'insertion professionnelle	91		87	94	92
	Taux d'emploi	72		71	85	78
	Proportion d'emplois stables	81		62	81	78
	Proportion d'emplois à temps plein	92		82	97	93
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires	37		49	79	62
Licence professionnelle	Taux d'insertion professionnelle	95	90	91	96	95
	Taux d'emploi	90	82	83	92	90
	Proportion d'emplois stables	87	70	67	88	85
	Proportion d'emplois à temps plein	98	91	93	98	97
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires	67	60	70	89	78
Master (hors enseignement)	Taux d'insertion professionnelle	95	89	91	94	93
	Taux d'emploi	91	82	86	89	88
	Proportion d'emplois stables	84	72	62	82	78
	Proportion d'emplois à temps plein	99	89	89	97	95
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires	92	80	89	95	91
Master enseignement	Taux d'insertion professionnelle			98		98
	Taux d'emploi			95		95
	Proportion d'emplois stables			85		85
	Proportion d'emplois à temps plein			93		93
	Proportion d'emplois de niveau cadre ou professions intermédiaires			93		93

► Champ : France hors Mayotte + COM.

RERS 2024, DEPP, SIES

DEG : droit-économie-gestion.

LLA : lettres-langues-arts.

SHS : sciences humaines et sociales.

STS : sciences-technologies-santé.

5 Salaire net mensuel médian des diplômés à 18 et 30 mois, en euros

Cursus et domaines disciplinaires		DEG	LLA	SHS	STS	Total
DUT	Salaire à 18 mois	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Salaire à 30 mois	1 690		1 510	1 800	1 730
Licence professionnelle	Salaire à 18 mois	1 660	1 410	1 540	1 770	1 700
	Salaire à 30 mois	1 800	1 520	1 650	1 900	1 840
Master (hors enseignement)	Salaire à 18 mois	2 030	1 700	1 760	2 080	1 990
	Salaire à 30 mois	2 300	1 850	1 900	2 270	2 180
Master enseignement	Salaire à 18 mois			1 850		1 850
	Salaire à 30 mois			1 950		1 950

► Champ : France hors Mayotte + COM.

RERS 2024, DEPP, SIES

8.21 L'insertion professionnelle des docteurs diplômés en 2018

Parmi les docteurs ayant obtenu leur diplôme en 2018, 92% sont en emploi trois ans après leur soutenance, contre 93% des docteurs diplômés en 2016 et 91% des docteurs diplômés en 2014. La plupart de ces docteurs occupent un emploi de cadre et à temps plein, les deux tiers d'entre eux ayant un emploi stable (1).

La stabilité dans l'emploi diffère davantage selon la discipline : en sciences du vivant, seuls 53% des docteurs occupent un emploi stable. À l'opposé, 71% des docteurs en sciences exactes et applications et 73% des docteurs en sciences de la société occupent un emploi stable (2).

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 44% des docteurs diplômés en 2018 travaillent dans le secteur académique et 18% dans le secteur de la R&D privée. Le secteur académique demeure le premier employeur des docteurs, même si sa part varie selon la discipline, avec près de la moitié des docteurs en sciences du vivant (50%) et en sciences de la société (48%) qui

y exercent leur profession. Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 52% des docteurs en sciences exactes et applications occupent un emploi dans le secteur privé, alors que 80% des docteurs en sciences humaines et humanités sont en emploi dans le secteur public (3).

Plus de la moitié des docteurs étrangers diplômés en France travaillent en France trois ans après l'obtention de leur doctorat (53%) contre 82% des docteurs français diplômés en France. En France, 51% des emplois occupés par les docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2018 sont dans le secteur privé contre 42% des emplois occupés par des docteurs français. Parmi ceux en emploi en France, 70% des docteurs étrangers ont un emploi stable contre 77% des docteurs de nationalité française. Néanmoins, la part d'emplois de niveau cadre des docteurs de nationalité étrangère diplômés en 2018 et en emploi en France trois ans plus tard (97%) est supérieure à celle des docteurs de nationalité française (95%) (4)(5).

Précisions

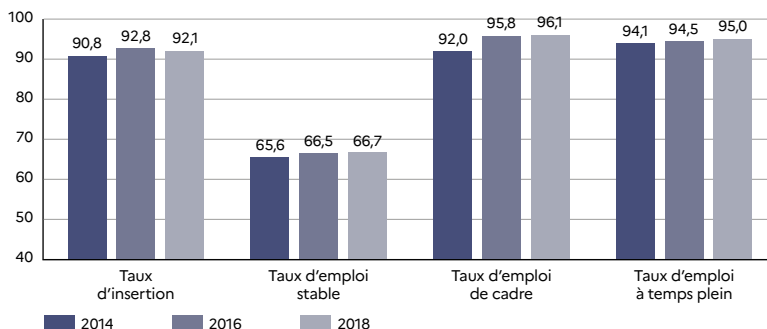
Au premier semestre 2022, les diplômés d'un doctorat en 2018 ont été interrogés sur leur situation professionnelle trois ans après l'obtention de leur diplôme. Cette enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs (dénommée IPDoc) a impliqué une soixantaine d'établissements délivrant des doctorats, correspondant à 13 162 docteurs sur les 14 065 diplômés de 2018, toutes nationalités et tous âges confondus. Le taux de réponse net à l'enquête est de 59% et les résultats de 7 830 docteurs ont été retenus dans l'exploitation finale.

Taux d'insertion, taux d'emploi, taux d'emploi stable, secteur académique – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 22.08 ; 21.09.

1 Situation d'emploi des docteurs diplômés en 2014, 2016 et 2018 trois ans après l'obtention du diplôme, en %



► Champ : France + COM + Nouvelle Calédonie, docteurs diplômés en 2014, 2016 et 2018.

RERS 2024, DEPP, SIES

2 Situation d'emploi par grande discipline des docteurs diplômés en 2018 trois ans après l'obtention du diplôme, en %

Grande discipline	Taux d'insertion	Taux d'emploi stable	Taux d'emploi de cadre	Taux d'emploi à temps plein
Sciences exactes et applications	93,7	70,8	98,3	97,5
Sciences du vivant	92,5	53,4	96,0	96,6
Sciences humaines et humanités	89,7	67,0	90,6	87,9
Sciences de la société	89,4	72,6	95,8	93,9
Ensemble	92,1	66,7	96,1	95,0

► Champ : France + COM + Nouvelle Calédonie, docteurs diplômés en 2018.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Secteur d'activité par grande discipline des docteurs diplômés en 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, en %

Grande discipline	Secteur académique	Secteur public hors secteur académique	Secteur privé R&D	Secteur privé hors R&D et hors secteur académique
Sciences exactes et applications	39,6	8,0	29,3	23,1
Sciences du vivant	49,7	17,7	13,1	19,6
Sciences humaines et humanités	46,2	33,3	4,3	16,2
Sciences de la société	48,0	24,4	3,5	24,0
Ensemble	44,0	17,0	17,8	21,2

► Champ : France + COM + Nouvelle Calédonie, docteurs diplômés en 2018, en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme.

RERS 2024, DEPP, SIES

4 Situation d'emploi selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs diplômés en 2018 trois ans après l'obtention du diplôme, en %

Situation d'emploi	Français en emploi		Étrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Taux d'emploi de cadre	94,8	98,7	96,6	96,6
Taux d'emploi stable	76,8	32,7	69,7	56,6
Taux d'emploi stable dans le secteur académique	56,8	9,9	40,3	44,9
Ensemble	81,9	18,1	53,2	46,8

► Champ : France + COM + Nouvelle Calédonie, docteurs diplômés en 2018.

RERS 2024, DEPP, SIES

5 Secteur d'activité selon le lieu de travail et la nationalité des docteurs diplômés en 2018 en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme, en %

Secteur d'activité	Français en emploi		Étrangers en emploi	
	en France	à l'étranger	en France	à l'étranger
Secteur académique [1]	35,1	66,2	36,8	62,4
Secteur public hors secteur académique [2]	22,7	6,8	12,2	13,9
Secteur privé R&D [3]	19,3	13,8	23,4	9,9
Secteur privé hors R&D et hors secteur académique [4]	22,9	13,3	27,7	13,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Activité de recherche [1] + [3]	54,4	79,9	60,2	72,3
Secteur privé [3] + [4]	42,2	27,1	51,0	23,8

► Champ : France + COM + Nouvelle Calédonie, docteurs diplômés en 2018, en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme.

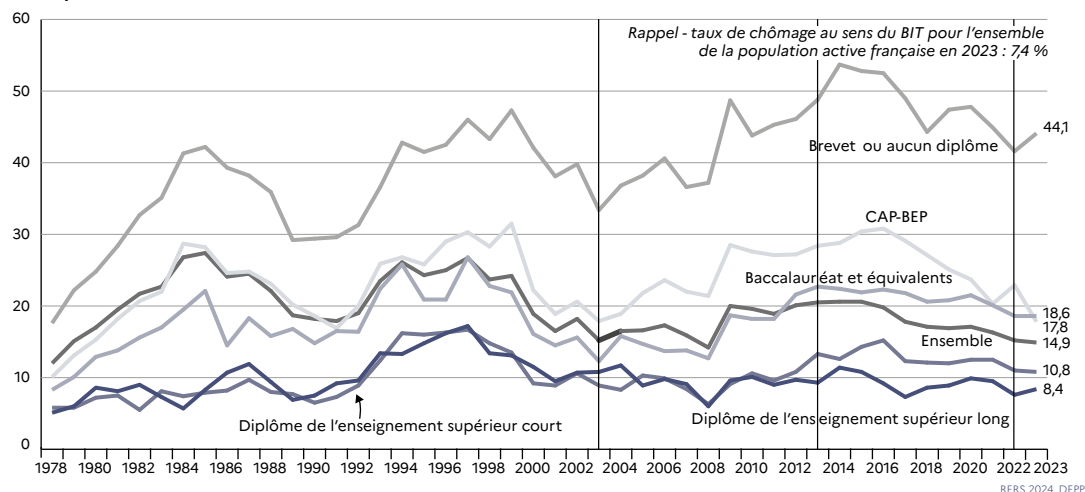
RERS 2024, DEPP, SIES

La part des jeunes en études décroît rapidement à partir de 18 ans (2). Alors que la quasi-totalité (98%) des jeunes âgés de 15 ans sont en études ou cumulent études et emploi, ce n'est plus le cas que d'un jeune sur deux à 21 ans (47%), et d'un sur cinq à 24 ans (19%). Inversement, la part des jeunes qui rejoignent le marché du travail augmente avec l'âge. À 21 ans, c'est déjà le cas de plus d'un jeune sur deux : 33% sont en emploi, 18% cumulent emploi et études et 8% sont au chômage.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Le **taux de chômage** au sens du BIT est de 7,4% pour la population active française en moyenne en 2023 mais il atteint

14,9% chez les 15-29 ans lorsqu'ils ont quitté leurs études initiales depuis un à quatre ans (1). Moins le niveau d'études atteint est élevé, plus le risque de chômage est important. En 2023, parmi les jeunes diplômés qui sortent de longues études supérieures, 8,4% sont au chômage, contre 10,8% des sortants d'études supérieures courtes, 18,6% des bacheliers, 17,8% des élèves de CAP ou BEP et 44,1% des jeunes ayant le diplôme national du brevet pour plus haut diplôme ou ne possédant aucun diplôme. Par ailleurs, lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes avec des diplômes plus élevés occupent plus fréquemment un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure (3).

1 Taux de chômage des actifs sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé, en %



► Champ : France jusqu'en 2013, France hors Mayotte à partir de 2014.

Lecture : en 2023, 14,9% des jeunes actifs de 15 à 29 ans ayant terminé leur formation initiale depuis un à quatre ans sont chômeurs, au sens du BIT.

Note : en 2003 a lieu une rupture de série de l'enquête Emploi, principalement provoquée par le passage d'une enquête annuelle réalisée en mars à une enquête en continu tout au long de l'année. En 2013 a lieu une autre rupture. La rénovation du questionnaire en 2013 répond aux besoins de simplifier le questionnaire, d'améliorer la qualité de la codification des variables, professions et diplômes, conformément aux orientations d'Eurostat, et d'enrichir la connaissance du marché du travail. En 2021 a lieu une nouvelle rupture en lien avec la refonte du questionnaire de l'enquête emploi. L'objectif est de moderniser les modes de collecte et de s'harmoniser avec les exigences européennes. Les données de 2020 à 2023 sont provisoires.

Précisions

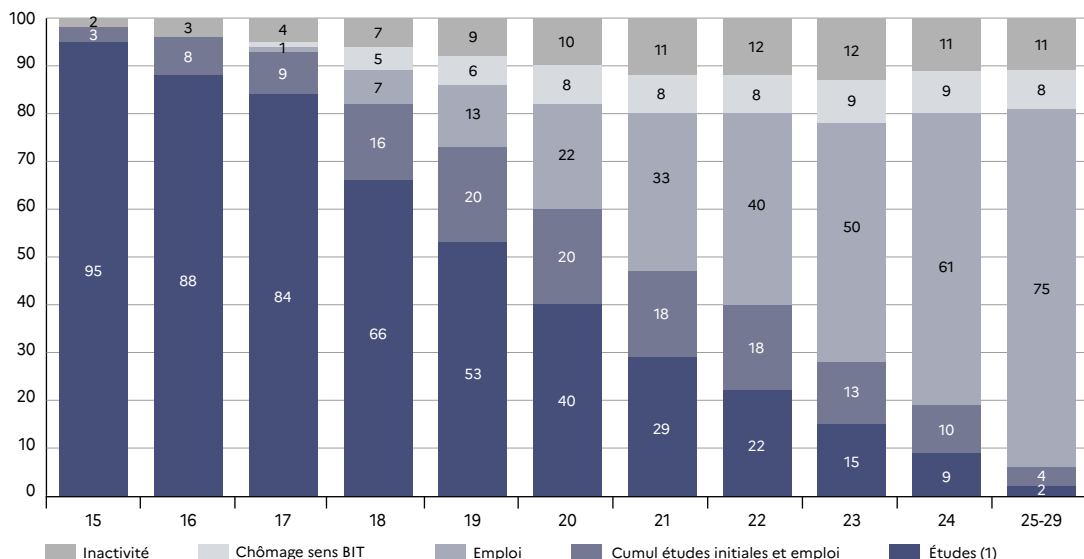
Sortants de formation initiale – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- « L'insertion professionnelle des jeunes », *Rapport de diagnostic élaboré par France Stratégie et la Dares*, janvier 2017.

- *Bilan Formation-emploi*, édition 2023, Insee.

2 La situation des jeunes âgés de 15 à 29 ans en 2023, en %



► **Champ** : France hors Mayotte, données provisoires.

1. Dont les 1% de jeunes qui sont en formation et au chômage au sens du BIT.

Lecture : en 2023, 40% des jeunes âgés de 20 ans sont en études sans cumul avec de l'emploi.

Note : en raison des arrondis, la somme des pourcentages ne correspond pas exactement à 100%.

RERS 2024, DEPP

3 Catégorie socioprofessionnelle en 2023 des actifs occupés sortis de formation initiale depuis un à quatre ans, en % (1)

	Enseignement supérieur long (2)	Enseignement supérieur court (3)	Baccalauréat	CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Ensemble
Indépendants	1	4	3	3	2	2
Cadres et professions intellectuelles	47	2	2	0	0	23
Professions intermédiaires	36	41	18	5	10	28
Employés qualifiés	8	21	22	20	8	15
Employés non qualifiés	4	11	21	19	36	13
Ouvriers qualifiés	2	14	21	37	17	13
Ouvriers non qualifiés	1	7	13	16	28	8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

► **Champ** : actifs occupés de France hors Mayotte, données provisoires.

1. Conformément au Bilan Formations-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans

(durée calculée en différence d'années civiles). Les catégories de professions proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. Les indépendants regroupent les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise. On distingue au sein des ouvriers et des employés les qualifiés et les non-qualifiés.

2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maîtrise (M1), au master, au DEA, au DESS, au doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou au-delà.

3. L'enseignement supérieur comprend les formations allant du DEUG, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau bac + 2.

Lecture : 28% des jeunes qui sont en emploi en 2023 et sont sortis de formation initiale depuis un à quatre ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

RERS 2024, DEPP

En 2023, le nombre des recevabilités accordées tout au long de l'année pour accéder à la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) repart à la hausse (+7%) et repasse au-dessus de la barre des 22 000 (2). En aval du dispositif, le nombre des candidatures examinées par un jury recule encore de 2%.

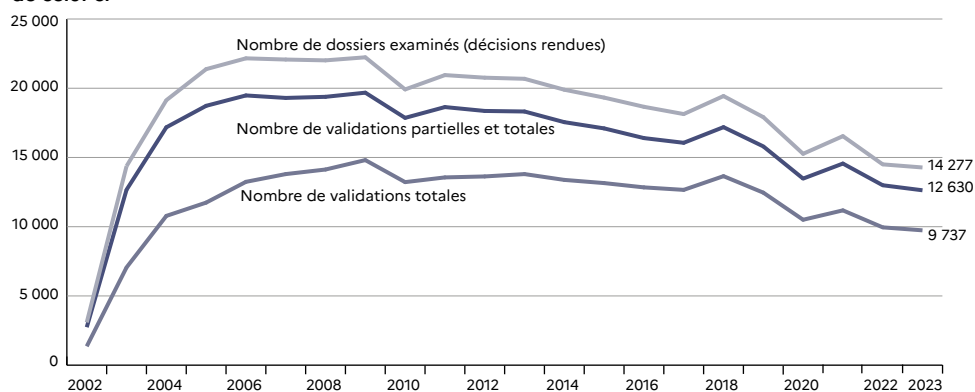
Au final, les jurys ont accordé 9 740 validations totales de diplôme (-2%) sur les 14 280 dossiers qu'ils ont examinés (1). Le taux de validation totale (68%) reste stable.

La demande de VAE vise majoritairement un diplôme de niveau supérieur au bac : les diplômes du supérieur (niveau 5 et au-delà) regroupent 57% des dossiers recevables, 56% des candidatures examinées et 53% des validations totales de diplômes (3).

En 2023, 32% des candidatures visent un BTS (-2 points par rapport à 2022) et 21% le DEES (+3 points) (4). Parmi les autres candidatures examinées, 14% visent un CAP, 13% un baccalauréat professionnel (-1 point), 10% le DEME et 6% un BP.

Le public de la VAE est composé principalement de femmes (64% des candidatures examinées) et d'actifs en emploi (84%). La part des hommes et des demandeurs d'emploi, ainsi que celle des plus jeunes tendent à être plus élevées en début de parcours, au moment de la recevabilité (5).

1 Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

Précisions

L'enquête concerne les diplômes à finalité professionnelle de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur délivrés par les recteurs, y compris les trois diplômes d'éducateurs placés sous cotutelle du ministère chargé des affaires sociales (DEES, DEETS et DEME) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

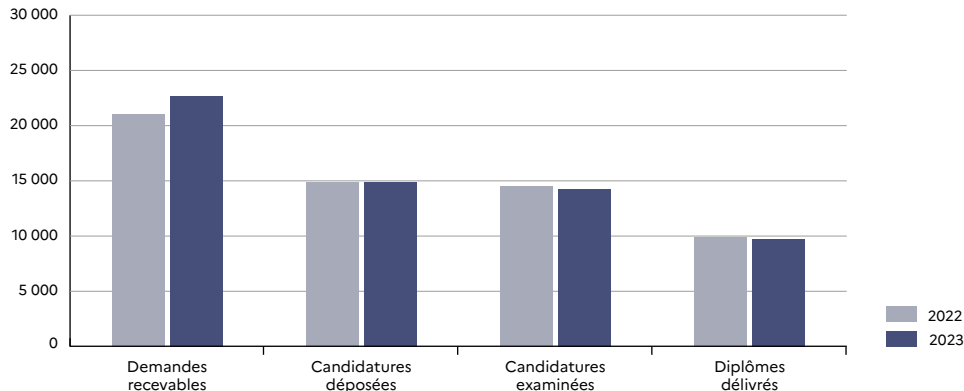
L'unité statistique est le dossier (un dossier par diplôme visé). Sont comptabilisés les dossiers enregistrés chaque année aux différentes étapes du parcours VAE (recevabilité, dépôt et examen des candidatures).

La validation peut être totale ou partielle. La validation totale autorise la délivrance du diplôme. Les diplômes délivrés sont comptabilisés selon le mode d'évaluation au moment de l'obtention du diplôme.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.27 ; 22.40.

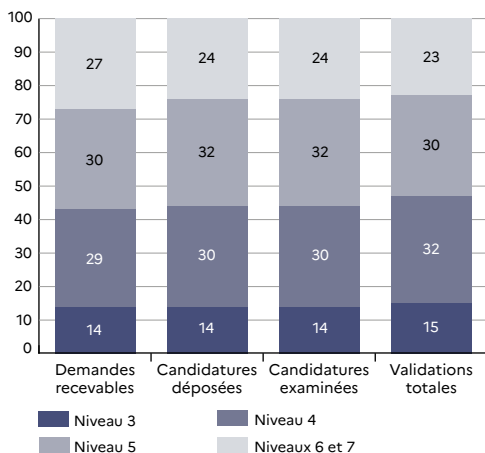
2 Les différentes étapes du parcours VAE, effectifs recensés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre en 2022 et 2023



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

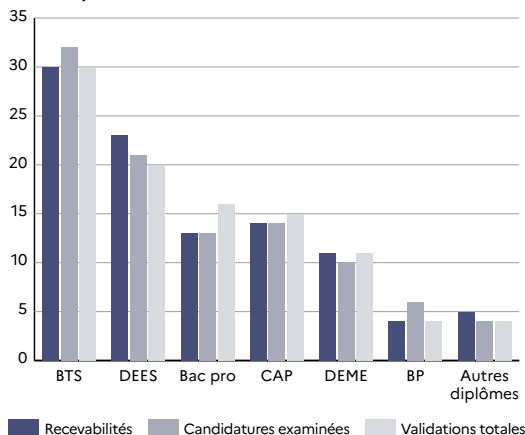
3 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2023 par niveau, en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

4 Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2023 par diplôme visé, en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

5 Profil du public VAE en 2023, en %

		Recevabilités	Livrets 2 déposés	Convocations au jury	Validations totales
Sexe	Hommes	37	37	36	36
	Femmes	63	63	64	64
	Total	100	100	100	100
Âge	Moins de 25 ans	5	2	2	2
	25-29 ans	13	11	11	10
	30-39 ans	38	38	38	39
	40-49 ans	30	32	32	33
	50 ans et plus	14	17	17	16
	Total	100	100	100	100
Situation par rapport à l'emploi	Demandeur d'emploi	16	15	15	15
	En emploi	83	84	84	84
	Inactif	1	1	1	1
	Total	100	100	100	100

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP

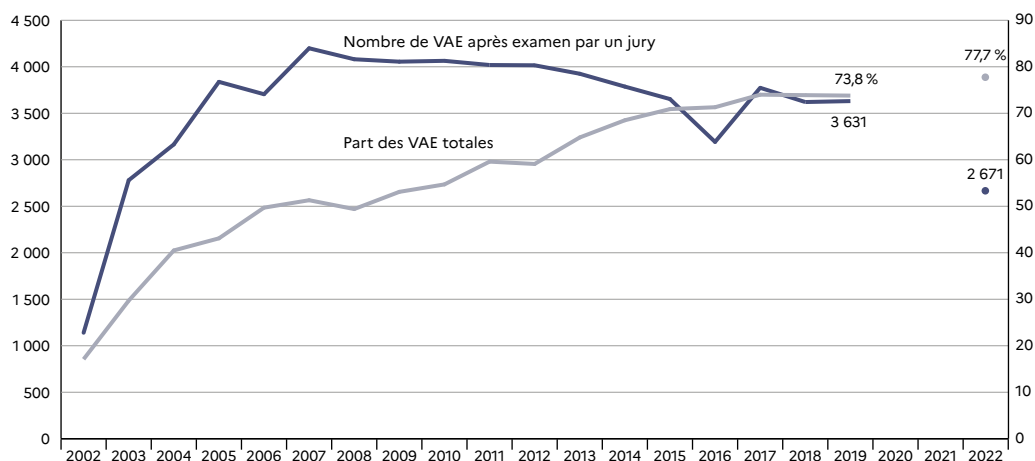
En 2022, dans les universités et au Cnam, 2 700 personnes obtiennent totalement ou en partie un diplôme de l'enseignement supérieur par le dispositif de **validation des acquis de l'expérience (VAE)** (1). Cette année, les démarches de VAE ont de nouveau été perturbées par les effets de la crise sanitaire passée. En 2019, elles concernaient encore 3 600 bénéficiaires, déjà en léger repli par rapport au début des années 2010. La part des VAE validées totalement est de 77,7% en 2022, soit une hausse de 3,9 points par rapport à 2019.

Les diplômes les plus obtenus par VAE sont la licence professionnelle (44,0%) et le master (34,9%) (2). Les bénéficiaires du dispositif obtiennent par ailleurs un diplôme généralement juste supérieur à celui dont ils

étaient titulaires précédemment. En 2022, les titulaires d'un bac +2 sont les plus nombreux (38,7%) parmi les bénéficiaires de VAE (3). Ils représentent ainsi la moitié des diplômés des licences professionnelles, et 24,6% de l'ensemble des VAE.

Dans les universités, une démarche de VAE dure 17,5 mois en moyenne, du dépôt du dossier de recevabilité à son examen par un jury. Neuf mois s'ajoutent à ce délai moyen pour obtenir le diplôme complet s'il s'agit d'une VAE partielle (4). Les gestionnaires de fonds de la formation professionnelle sont les premiers financeurs des démarches de VAE (35,1%), devant l'autofinancement (26,0%) et le financement par les entreprises (21,3%) (5).

1 Évolution de la VAE après examen par un jury et part des VAE totales (1)



► Champ : France + COM, toutes les universités et le Cnam.

1. Rupture de série entre 2019 et 2022, absence d'enquête pour les années 2020 et 2021.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés :

- universités : les universités et leurs composantes (dont les instituts universitaires de technologie), les instituts nationaux polytechniques (INP), l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Paris, les universités de technologie (UT) et Paris-Dauphine ;
- Cnam : le grand établissement et ses centres régionaux associés ; uniquement pour les données pédagogiques, les données relatives à la durée des démarches et au profil socio-économique des candidats n'étant pas disponibles à ce jour.

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 23.30.

Source

SIES-MESR, enquête sur la « Validation des acquis dans les établissements d'enseignement supérieur ».

2 Répartition des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu en 2022, en %

	DUT-DEUST-DNTS	Licence professionnelle & BUT (1)	Licence (LMD)	Master et doctorat (LMD) (2)	Diplôme d'ingénieur	Autres diplômes	Total
Validations totales	2,1	47,9	8,5	34,9	3,9	2,7	100,0
Validations partielles	1,3	30,6	14,4	35,0	9,6	9,1	100,0
Ensemble	1,9	44,0	9,8	34,9	5,2	4,1	100,0
Part des VAE totales	85	85	67	78	59	51	78

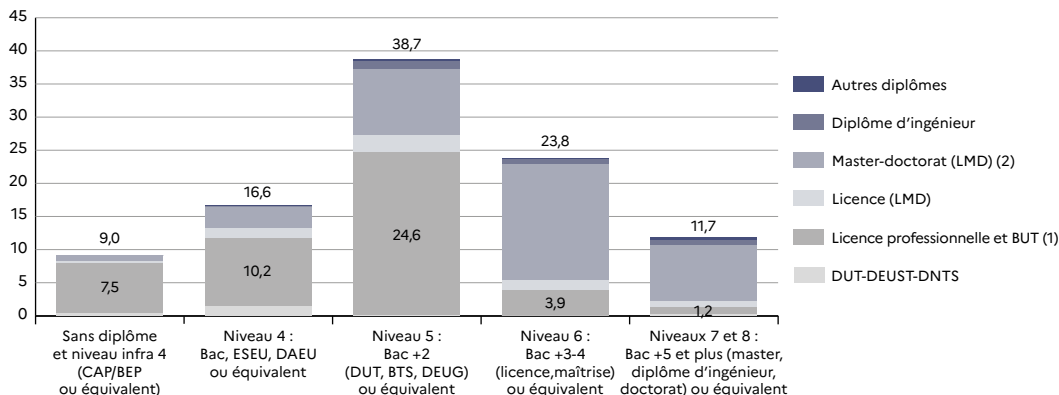
► Champ : France + COM, toutes les universités et le Cnam.

1. Les effectifs en BUT sont inférieurs à 10.

2. Les doctorats représentent 1,3% des validations totale et 2,2% des validations partielles.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Répartition de l'ensemble des bénéficiaires de VAE après examen par un jury selon le diplôme obtenu et le diplôme le plus élevé possédé en 2022, en %



► Champ : France + COM, toutes les universités (hors Cnam).

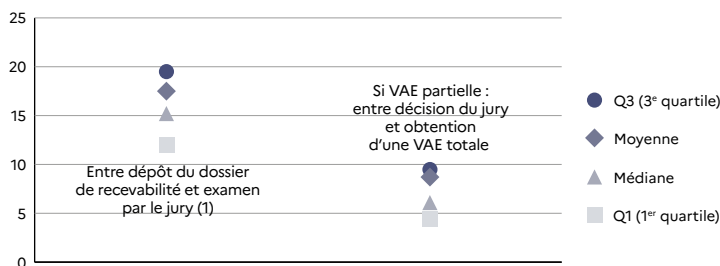
1. Les effectifs en BUT sont inférieurs à 10.

2. Les doctorats représentent moins de 1,5% des validations (totales ou partielles confondues).

Lecture : parmi l'ensemble des bénéficiaires de VAE, 24,6% sont titulaires d'un diplôme de niveau 5 et obtiennent une licence professionnelle par VAE.

RERS 2024, DEPP

4 Distribution de la durée d'une démarche de VAE en 2022, en mois



► Champ : France + COM, toutes les universités (hors Cnam).

1. Quelle que soit la décision du jury (refus, VAE totale, VAE partielle).

Lecture : en 2022, pour les trois quarts des universités, la durée moyenne d'une démarche de VAE dure moins de 18 mois (Q3).

À compter du dépôt du dossier de recevabilité, jusqu'à examen par un jury de VAE, la durée moyenne d'une démarche de VAE est de 15,8 mois.

Pour la moitié des universités, cette durée est inférieure à 14 mois. Pour un quart d'entre elles (Q1), elle dure moins de 11 mois.

RERS 2024, DEPP, SIES

5 Financement des VAE délivrées dans les universités en 2022, en %

	Répartition globale des financements des bénéficiaires d'une VAE	Proportion d'universités concernées
Gestionnaires des fonds de la formation professionnelle	35,1	90,4
Contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	26,0	82,2
Entreprises	21,3	82,2
Fonds publics pour la formation de publics spécifiques	11,1	75,3
Fonds publics pour la formation des agents du service public	3,6	39,7
Autres	1,3	11,0
Contrats conclus avec d'autres prestataires de VAE	1,4	8,2
Fonds d'assurance de formation des non-salariés	0,2	2,7
Ensemble	100,0	

► Champ : France + COM, toutes les universités et le Cnam.

RERS 2024, DEPP, SIES

En 2021, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) a délivré au titre de la formation continue un total de 105 200 diplômes, un nombre en baisse de 6,2% par rapport à 2020 parmi lequel 64 800 sont des **diplômes nationaux** et 40 400 des **diplômes d'établissement** (1)(2).

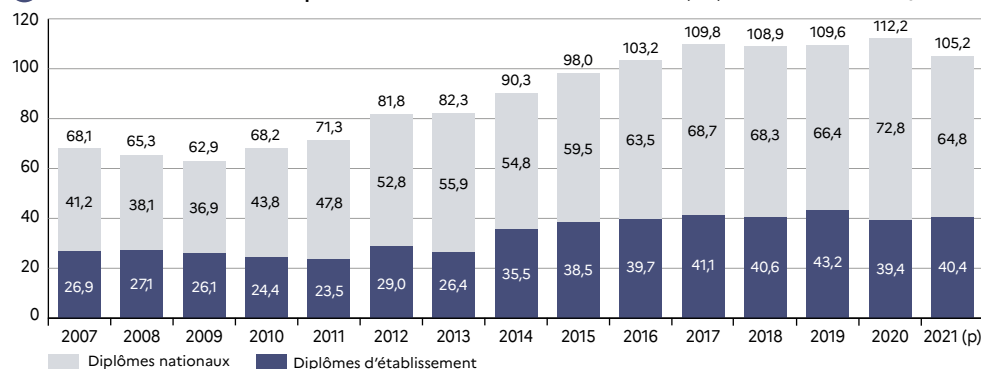
Les diplômes d'établissements délivrés représentent quant à eux 38% de ces diplômes délivrés en formation continue, et progressent de 2,7% en 2021. Les diplômes nationaux baissent de 11,1% cette année, mais restent majoritaires (62% de l'ensemble des diplômes délivrés en formation continue).

Parmi ces derniers, plus de huit diplômes sur dix délivrés sont soit de niveau 7 ou 8 (45%), soit de niveau 6 (40%) (cf. **nomenclature nationale des niveaux**) (3). Par ailleurs, la licence (21 400 diplômes de licence générale ou licence professionnelle) et le master (20 200 diplômes)

sont les plus fréquemment délivrés. Ils représentent 64% de l'ensemble des diplômes délivrés en formation continue, en 2021.

Les universités (y compris les universités de technologie et les instituts nationaux polytechniques) ont délivré moins de diplômes qu'en 2020 (-5,2%), une baisse principalement motivée par celle des diplômes nationaux (-9,1%) qui représentent 60% de leurs diplômes. Si leurs diplômes nationaux de niveaux 7 et 8 sont en hausse (+9,4%), les diplômes des autres niveaux diminuent, en particulier ceux de niveaux 6 (-23,8%) et de niveau 5 (-19,7%). En revanche, le nombre de diplômes issus du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) diminue de 19,1% pour atteindre 8 300 diplômes délivrés. Parmi eux, 6 300 sont des diplômes nationaux, soit 3 diplômes sur 4. Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements sous la tutelle du MESR ont délivré, quant à eux, 2 000 diplômes nationaux, soit 5,2% de plus qu'en 2020.

1 Évolution du nombre de diplômes délivrés en formation continue (FC) entre 2007 et 2021, en milliers



► Champ : France, Public (Mayotte à partir de 2015).

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Ils se classent en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les INP, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Inalco, l'IEP de Paris, les ENS et quelques grands établissements ;
- Cnam : la révision et la consolidation des données du Cnam entraînent une rupture de série à compter de 2018 ; ces chiffres sont consolidés depuis l'édition 2021 du RERS. Les chiffres 2020 sont susceptibles d'être légèrement modifiés dans l'édition suivante.

Nombre de diplômes – Un correctif a été apporté sur le nombre de diplômes nationaux et d'établissements délivrés en université et au Cnam depuis la publication de la *Note Flash du SIES* n° 22.35.

Niveaux de diplômes – Voir détail tableau 3.

Pour en savoir plus

- *Note Flash du SIES* : 22.35.

2 Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2020 et 2021 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1)		Total	
	2020	2021 (p)	2020	2021 (p)	2020	2021 (p)	2020	2021 (p)
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	62 156	56 509	1 863	1 959	8 800	6 295	72 819	64 763
Nombre de diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC	37 268	37 714	598	664	1 491	2 032	39 357	40 411
Ensemble des diplômes délivrés en FC	99 424	94 223	2 461	2 623	10 291	8 327	112 176	105 173
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62,5	60,0	75,7	74,7	85,5	75,6	64,9	61,6
Part des diplômes d'établissement (y c. DU) délivrés en FC (%)	37,5	40,0	24,3	25,3	14,5	24,4	35,1	38,4
Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France, Public.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

Lecture : en 2021, 56 509 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 60% des 94 223 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue.

3 Diplômes nationaux délivrés en formation continue en 2020 et 2021 selon le niveau et le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT (1)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		Cnam (1)		Total	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021 (p)	2020	2021 (p)
Capacité en droit	188	285					188	285
DAEU A (littéraire)								
DAEU B (scientifique)								
DAEU	5 348	4 946					5 348	4 946
DELFDALF								
Total niveau 4	5 536	5 231					5 536	5 231
DEUST (et DEUG)								
DUT (et DNTS)	3 054	2 690			57	45	3 111	2 735
DEUG	505	653	5				510	653
DEUST	154	161					154	161
Titres RNCP niveau 5	357	108		28	867	694	1 224	830
Diplômes paramédicaux niveau 5	494	52					494	52
Total niveau 5	4 564	3 663	5	28	924	739	5 493	4 430
Licences générales	5 757	5 855	133	7	4 382	3 152	10 272	9 014
Licences professionnelles	16 574	11 746	1		1 355	589	17 930	12 335
Maîtrises-masters 1	5 685	3 576	33	32			5 718	3 608
DCG								
DECF-DCG	49	22	4	2			53	24
Titres RNCP niveau 6	74	239	7	88	387	431	468	758
Total niveau 6	28 139	21 438	178	129	6 124	4 172	34 441	25 739
DESCF-DSCG	5	33	2	3			7	36
Masters	20 500	18 976	858	444	1 141	770	22 499	20 191
Mastères, MBA	261	203	376	287	33	23	670	513
HDR	50	19					50	19
DRT	11	27					11	27
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	1 161	5 082	352	617,6	287	375	1 800	6 075
Capacité médecine	836	751					836	751
Titres RNCP niveaux 7 et 8	186	271	92	449	291	216	569	936
Doctorats	907	814		1			907	815
Diplômes d'État								
Total niveaux 7 et 8	23 917	26 177	1 680	1 802	1 752	1 384	27 349	29 363
Ensemble des diplômes	62 156	56 509	1 863	1 959	8 800	6 295	72 819	64 763

► Champ : France, Public.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

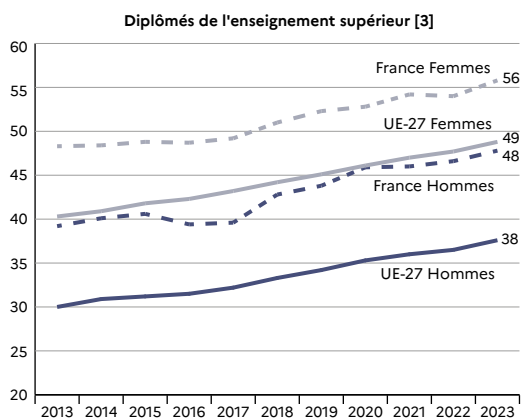
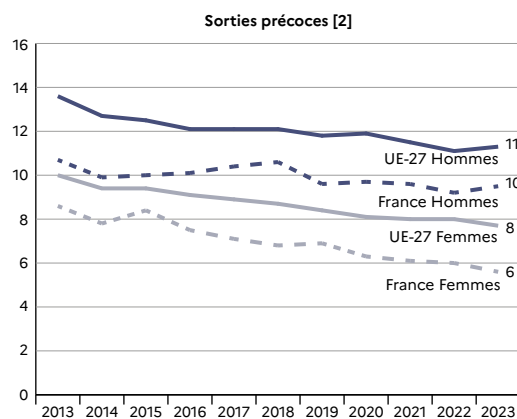
En 2021, les pays de l'Union européenne (UE) se sont engagés à atteindre cinq objectifs collectifs en matière d'éducation et de formation avant 2030. L'un de ces objectifs est d'avoir moins de 9% de « sortants précoces » parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, ce qui correspond aux jeunes peu diplômés (niveau inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire) et qui ne sont ni en formation ni en éducation. Il est également visé d'avoir, avant cette date, au moins 45% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans.

En 2023, la France se distingue par une très faible proportion de sortants précoces, surtout parmi les filles : 7,6% en moyenne, 5,6% chez les filles contre 9,5% chez les garçons. De même, une large part des jeunes femmes est diplômée de l'enseignement supérieur en France (55,8%, contre 47,8% des hommes), au-dessus des moyennes de l'UE. Ainsi, depuis 2013, le résultat moyen de l'ensemble des pays membres, et de la France en particulier, ont convergé vers les objectifs communs, que la France a déjà atteints (1).

En 2021-2022, la France est, de plus, le seul pays à approcher les 100% des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'enseignement élémentaire obligatoire (6 ans en France) qui participent à l'enseignement formel, dépassant ainsi l'objectif de porter cette part à 96% ou plus avant 2030.

Toutefois, la France est en-deçà des objectifs qui concernent les compétences des jeunes, comme la plupart des autres pays européens. La proportion de jeunes âgés de 15 ans ayant de faibles compétences de base (lecture, cultures mathématique et scientifique) reste, lors de l'évaluation PISA 2022, au-dessus du plafond de l'objectif 2030 (moins de 15%) à la fois pour la France et pour la quasi-totalité des pays de l'UE, ainsi qu'en moyenne européenne. La part d'élèves en classe de quatrième possédant de faibles compétences en « littératie » numérique est également supérieure à l'objectif en France et dans les autres pays européens participants à l'enquête ICILS 2018 (2).

1 Évolution de la proportion de jeunes en sortie précoce et de celle de diplômés de l'enseignement supérieur en France et dans l'UE-27 selon le sexe, en %



RERS 2024, DEPP

Précisions

Champ – Union européenne.

Note : seuls les indicateurs ayant pour cible 2030 ont été pris en compte.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 24.18 ; 23.20.
- *L'Europe de l'éducation en chiffres*, édition 2022.
- Résolution du conseil 2021/C 66/01, *Journal officiel de l'Union européenne* du 26 février 2021.
- *Education and Training Monitor 2023*, European Commission, 2023.

Source

- [1] : Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE); date d'extraction le 14/05/2024.
 [2] et [3] : Eurostat à partir des enquêtes européennes sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France, DROM inclus depuis 2014); date d'extraction le 25/04/2024.
 [4], [5] et [6] : Enquête PISA 2022 (DEPP-OCDE).
 [7] : Enquête ICILS 2018 (DEPP-IEA).

2 L'atteinte des objectifs européens en matière d'éducation et de formation, en %

	Participation à la formation et diplômes			Faibles compétences des élèves			
	Éducation de jeunes enfants [1]	Sorties précoces [2]	Diplômés de l'enseignement supérieur [3]	Compréhension de l'écrit [4]	Culture mathématique [5]	Culture scientifique [6]	Littératie numérique [7]
	2021-2022	2023	2023	2022	2022	2022	2018
Allemagne	93,1	12,8	38,4	25,5	29,5	22,9	33,2
Autriche	90,6	8,6	43,5	25,3	24,9	22,7	
Belgique	98,3	6,2	50,0	25,3	25,0	22,4	
Bulgarie	80,4	9,3	35,8	52,9	53,6	48,0	
Chypre	84,4	10,5	61,6	60,6	53,2	51,8	
Croatie	83,5	2,0	38,7	22,7	32,9	22,4	
Danemark	97,1	10,4	49,0	19,0	20,4	19,5	16,2
Espagne	96,7	13,7	52,0	24,4	27,3	21,3	
Estonie	91,9	9,7	43,5	13,8	15,0	10,1	
Finlande	89,0	9,6	39,2	21,4	24,9	18,0	27,3
France	100,0	7,6	51,9	26,9	28,8	23,8	43,5
Grèce		3,7	44,5	37,6	47,2	37,3	
Hongrie	92,6	11,6	29,4	25,9	29,5	22,9	
Irlande	93,2	4,0	62,7	11,4	19,0	15,6	
Italie	92,7	10,5	30,6	21,4	29,6	23,9	
Lettonie	95,5	7,7	45,1	22,8	22,2	16,5	
Lituanie	96,7	6,4	57,4	24,9	27,8	21,8	
Luxembourg	90,5	6,8	60,2	29,3	27,2	26,8	50,6
Malte	87,5	10,0	46,3	36,3	32,6	30,3	
Pays-Bas	92,0	6,3	54,5	34,6	27,4	27,3	
Pologne	92,4	3,7	46,3	22,2	23,0	18,6	
Portugal	96,3	8,0	40,9	23,1	29,7	21,8	33,5
République tchèque	85,3	6,4	33,7	21,3	25,5	19,9	
Roumanie	74,8	16,6	22,5	41,7	48,6	44,0	
République slovaque	78,6	6,4	39,8	35,4	33,2	30,6	
Slovénie	92,7	5,4	40,7	26,1	24,6	17,8	
Suède	96,1	7,4	54,1	24,3	27,2	23,7	
Union européenne	93,1	9,5	43,1	26,2	29,5	24,2	
Objectif UE	≥ 96 (2030)	< 9 (2030)	≥ 45 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)	< 15 (2030)

RERS 2024, DEPP

Note :

Les valeurs en caractères gras noir indiquent les pays qui ont atteint ou dépassé les objectifs de l'UE.

Éducation de jeunes enfants : parmi les effectifs d'enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'entrée en instruction élémentaire obligatoire, la proportion de ceux qui sont inscrits dans des programmes éducatifs (développement éducatif, enseignement préélémentaire, voire élémentaire).

Sorties précoces : parmi les individus âgés de 18 à 24 ans faisant partie de l'échantillon, la proportion de ceux qui ont atteint tout au plus le premier cycle de l'enseignement secondaire (diplôme national de brevet en France) et qui ne sont ni en éducation ni en formation formelle ou non formelle au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Diplômés de l'enseignement supérieur : parmi les individus âgés de 25 à 34 ans faisant partie de l'échantillon, la proportion de ceux ayant atteint un niveau de l'enseignement supérieur, y compris le cycle court (ex. BTS en France).

Compréhension de l'écrit, culture mathématique, culture scientifique : parmi les élèves âgés de 15 ans et évalués à PISA, les proportions de ceux qui obtiennent des résultats inférieurs au niveau 2 sur l'échelle de compétences (ces élèves n'ont donc pas le niveau de compétences minimal).

Littératie numérique : parmi les élèves inscrits en 8^e année d'enseignement à commencer par la première d'année de l'enseignement élémentaire obligatoire (classe de quatrième en France) et évalués à ICILS, la proportion de ceux qui obtiennent, en littératie numérique (« *computer and information literacy* »), des résultats inférieurs au niveau 2 sur l'échelle de compétences (ces élèves n'ont donc pas le niveau de compétences minimal).